

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



© Y. Clemenson - C. Chevallier - N. Van Ingen





En 2018, le Département s'est de nouveau attaché avec dynamisme à préserver et valoriser son patrimoine naturel dans le cadre de sa politique ENS.

Après une longue période de travaux de réhabilitation, le Domaine départemental de Montauger a rouvert ses portes en début d'année. Son parc, ses bâtiments restaurés, les nombreuses expositions ainsi que les événements et animations organisés par l'équipe du Conservatoire ont attiré près de 25 000 visiteurs, dont plus de 4 000 lors de sa soirée d'inauguration en juin.

En termes de partenariat, le travail de coordination et d'animation du Conseil départemental, en collaboration avec les acteurs locaux, a enfin porté ses fruits : le 26 mai 2018, la convention de nature en ville pour la réhabilitation du Cirque naturel de l'Essonne a été signée. Après des décennies de dégradation et de mitage du site, les partenaires ont lancé les premières études et travaux de sécurisation afin de restaurer à terme les différents habitats naturels qui composent le site.

Enfin, le Département poursuit son travail de préservation des Espaces naturels Sensibles : entretien des forêts, installation d'équipements légers, conduite d'études, animations nature tout au long de l'année, co-organisation d'Essonne verte-Essonne propre, acquisition de la Ferme de Montauger, soutien financier des collectivités et associations... Toutes ces actions contribuent à améliorer le cadre de vie du territoire, au service des Essonnais.



**Brigitte Vermillet**

Vice-présidente en charge de la  
croissance verte et de la transition  
écologique

**François Durovray**

Président du Département  
de l'Essonne



Afin de préserver la qualité de sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles ».

*Article L 113-8 du Code de l'urbanisme  
Loi du 18 juillet 1985 et suivantes*

« Le Conseil départemental établit un rapport annuel de son action et de celles de ses partenaires subventionnés, et le met à disposition du public ».

*Charte nationale des ENS de l'Assemblée des Départements de France  
signée le 19 octobre 2006 par le Département de l'Essonne*



# Sommaire

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'Essonne en chiffres -----	7
---	---

## Un patrimoine naturel à partager : les 3 orientations transversales du Schéma départemental des ENS

<b>Orientation 1 - Rétablir le lien entre la population locale et la nature -----</b>	<b>12</b>
---	-----------

Développer un écotourisme maîtrisé-----	13
---	----

Promouvoir la randonnée pédestre -----	25
--	----

Accueillir durablement le public sur les espaces naturels -----	26
---	----

<b>Orientation 2 - Développer de nouvelles solidarités autour du patrimoine naturel---</b>	<b>30</b>
--	-----------

Mobiliser les jeunes autour de projets environnementaux -----	31
---	----

Mobiliser les forces vives autour de projets fédérateurs -----	33
--	----

<b>Orientation 3 - Affirmer l'investissement départemental sur le territoire -----</b>	<b>38</b>
--	-----------

Accompagner les partenaires dans leurs projets locaux -----	39
---	----

Porter des chantiers d'envergure en matière d'aménagement de territoire -----	40
---	----

## Un patrimoine naturel à protéger : les 5 axes d'intervention du Schéma départemental des ENS

<b>Axe I - Préserver la biodiversité -----</b>	<b>42</b>
--	-----------

Favoriser et promouvoir la biodiversité urbaine-----	43
--	----

Maintenir la diversité des écosystèmes-----	47
---	----

Maintenir la diversité génétique agricole-----	50
--	----

Lutter contre les espèces introduites et invasives-----	52
---	----

Restaurer la qualité des écosystèmes -----	53
--	----

Promouvoir une gestion durable des ENS -----	54
--	----

Intégrer la protection du patrimoine vert dans l'aménagement du territoire-----	55
---	----

Poursuivre l'inventaire et le suivi du vivant -----	56
---	----

<b>Axe II - Restaurer la fonctionnalité de la Trame verte et bleue -----</b>	<b>60</b>
--	-----------

Connaître et faire connaître les enjeux en matière de Trame verte et bleue-----	61
---	----

Conforter le Réseau Ecologique Départemental de l'Essonne -----	62
---	----

Poursuivre une politique foncière volontariste -----	64
--	----

Renforcer le maillage des sites conventionnés-----	65
Restaurer les continuités écologiques-----	66
Protéger les continuums boisés-----	68
Revaloriser la trame bleue-----	70
Identifier et préserver la trame noire-----	72
<b>Axe III - Pérenniser et valoriser les écopaysages -----</b>	<b>74</b>
Préserver les paysages d'exception -----	75
Protéger les arbres remarquables-----	76
Reconquérir les paysages dégradés-----	77
<b>Axe IV - Valoriser la géodiversité -----</b>	<b>80</b>
Conserver et faire découvrir le géopatrimoine local-----	81
Préserver la Réserve naturelle des sites géologiques (RNG) de l'Essonne-----	86
<b>Axe V - Lutter contre le changement climatique -----</b>	<b>94</b>
<b>Bilan financier -----</b>	<b>96</b>
<b>Organigramme du Conservatoire départemental des ENS -----</b>	<b>98</b>
<b>La revue de presse -----</b>	<b>99</b>

# Les Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne en quelques chiffres

Depuis le lancement de la politique en 1989

## Périmètres et foncier

**49 614** ha d'ENS recensés  
**13 696** ha de zones de préemption ENS  
**1 677** ha de propriétés départementales acquises  
**57** domaines naturels départementaux

## Aménagement

**33** domaines aménagés et ouverts au public

## Partenariats

**450** ha conventionnés (public/privé)  
**1 584** ha acquis par les collectivités avec l'aide du CD91  
**254** adhérents Jardins Naturels Sensibles

## Randonnée

**2 320** km de chemins inscrits au PDIPR  
**12** itinéraires départementaux de randonnée

## Événementiel

**95 500** personnes accueillies lors d'animations pédagogiques

Et un conservatoire départemental composé de **32** agents au service des Essonnais

## Les principales réalisations en 2018

### Périmètres et foncier

**110** ha d'ENS recensés  
**455** ha de zones de préemption ENS  
**3** ha de propriétés départementales acquises

### Aménagement

**5 000** tonnes de déchets résorbés  
**2** nouveaux sites départementaux aménagés

### Partenariats

**330 000 €** de subventions versées aux collectivités  
**120 000 €** de subventions versées aux associations

### Randonnée

**21** km de chemins inscrits au PDIPR  
**1** nouvel itinéraire départemental de randonnée  
*"Balades au pays du Cresson"*

### Événementiel

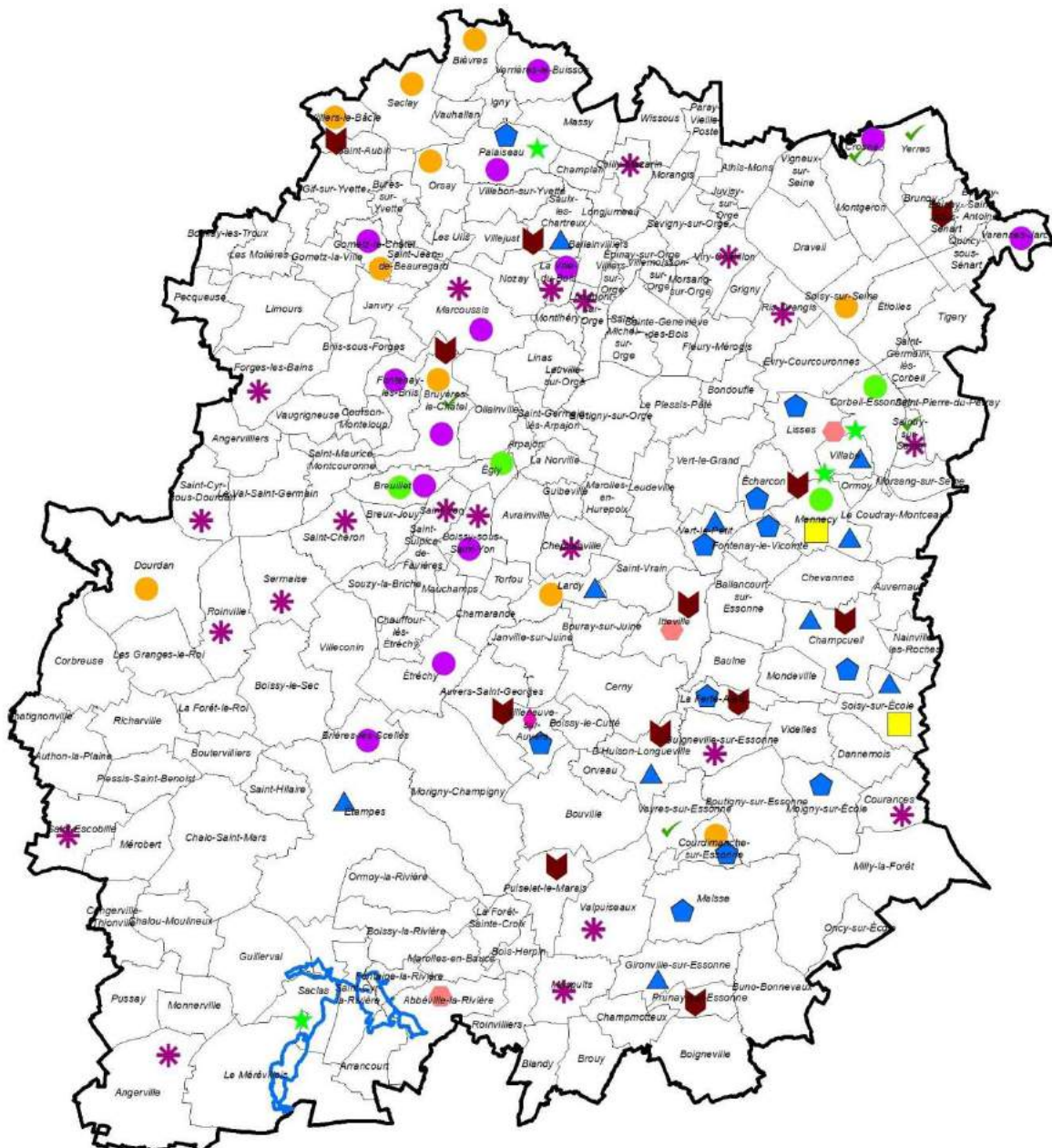
**25 000** visiteurs au Domaine de Montauger

**13 600** participants à l'opération  
Essonne verte-Essonne propre

**7 900** personnes accueillies en visite guidées  
dont :

- 2 900** au Domaine de Montauger
- 3 800** sur les autres ENS départementaux
- 1 100** sur la Réserve naturelle géologique

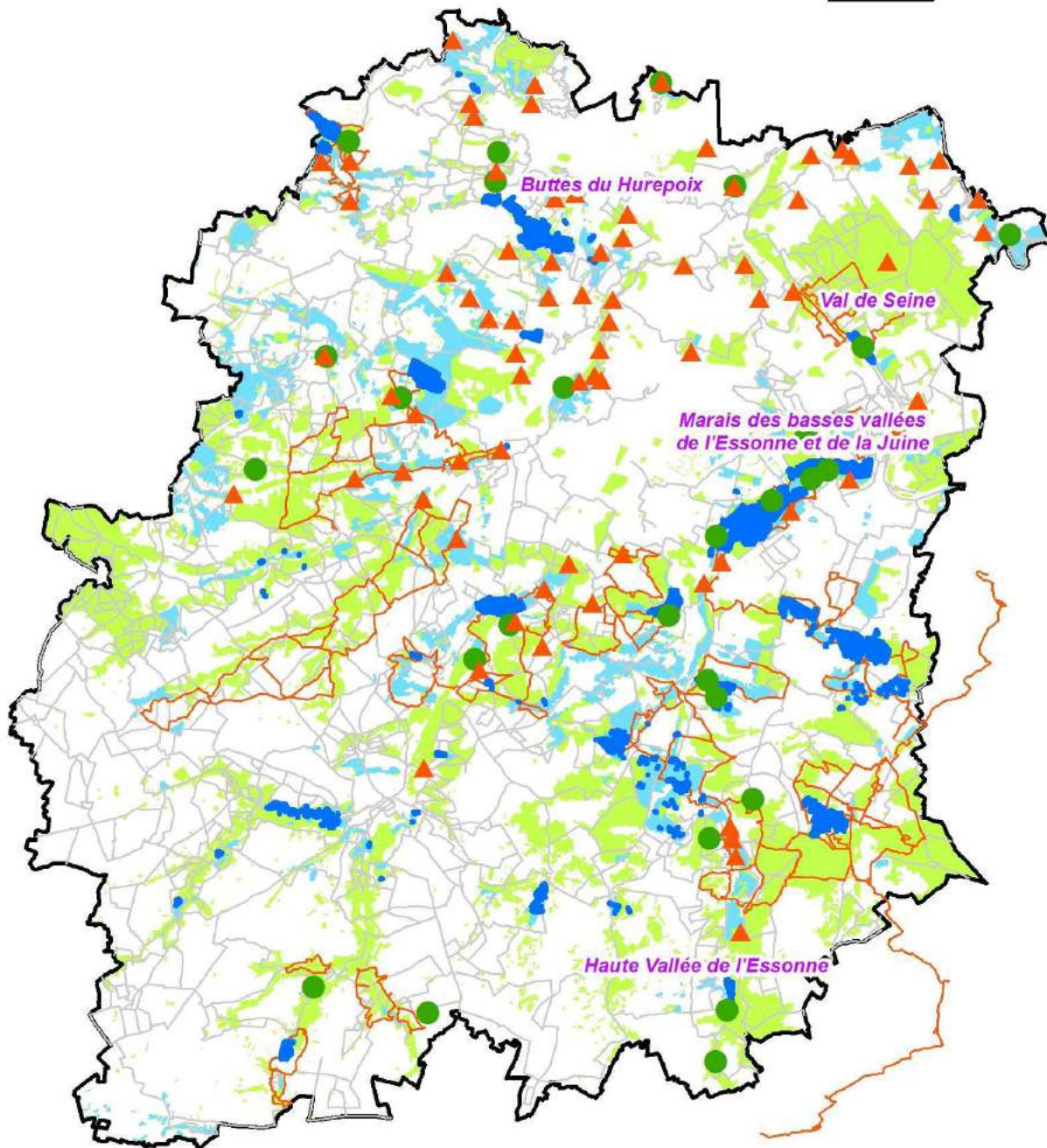




- ▲ Acquisitions départementales ENS
- ⬠ Travaux en maîtrise d'ouvrage
- Nouvel itinéraire de randonnée
- Mise à jour ENS/PDIPR
- ✱ Avis sur PLU
- Conventions de gestion
- ➔ Surveillance
- ★ Manifestations, événementiels majeurs
- ◆ Chantiers école international
- Subvention attribuée pour acquisition foncière
- Subvention attribuée pour étude
- Subvention attribuée pour aménagement
- ✓ Sites subventionnés inspectés



Janvier 2019 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés



- |   |  |
|---|--|
| <span style="color: blue;">■</span> Propriété départementale  | <span style="color: orange;">▲</span> Principal site ENS subventionné                |
| <span style="color: lightblue;">■</span> Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles | <span style="color: green;">●</span> Site ENS conventionné                           |
| <span style="color: green;">■</span> Recensement des Espaces Naturels Sensibles                     | <span style="color: orange;">—</span> Itinéraire départemental de randonnée pédestre |
|   | <span style="color: grey;">—</span> Chemin inscrit au PDIPR                          |

Janvier 2019 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés





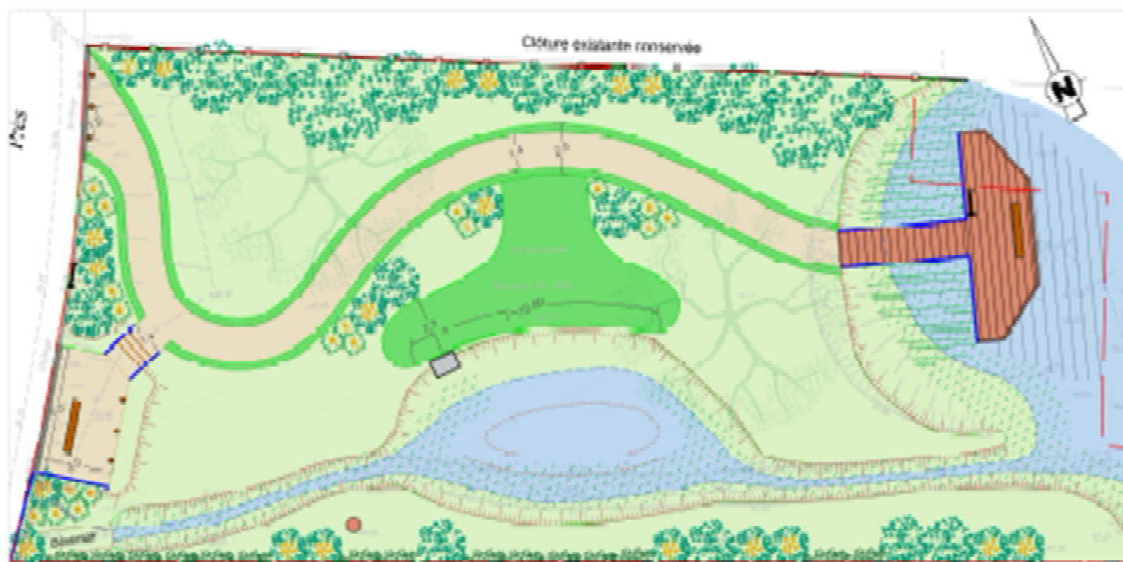
***Un patrimoine naturel à partager :  
les 3 orientations transversales  
du Schéma des ENS***

# Orientation 1 :

## Rétablir le lien entre la population locale et la nature



### Etude pour l'aménagement d'un nouvel observatoire ornithologique à Vert-le-Petit



*Etude pour l'aménagement d'un observatoire à Vert-le-Petit*

En 2017, le Département a réhabilité le site de la Ruelle aux Sœurs sur la commune de Vert-le-Petit, composé de 10 parcelles d'environ 7 000 m<sup>2</sup> (suppression de végétations exogènes, déconstruction de maisons et de cabanons). Ces opérations ont contribué à réduire le mitage paysager et à permettre la renaturation d'une partie de cet espace remarquable que sont les étangs de Vert-le-Petit.

Suite à ces travaux, plusieurs parcelles vont faire l'objet d'aménagements à visée pédagogique. Une étude a été lancée pour l'équipement d'une parcelle située en bordure du chemin des Prés. Celle-ci accueillera des équipements et infrastructures destinés à la découverte de la faune et de la flore des milieux humides et aquatiques.

Ainsi, une mare permettra de découvrir batraciens, et libellules, mais aussi tout un cortège de plantes hélophytes. Un observatoire sera également édifié en bordure d'étang pour admirer les oiseaux.

## Sensibilisation du public

Au sein du Conservatoire des ENS, Une équipe de 4 gardes-animateurs assure les actions de communication de tous les publics (scolaires, grand public, personnes handicapées...).

Des animations, particulièrement diversifiées, sont proposées gratuitement (thématiques autour de la faune, la flore, la randonnée, les paysages, la géologie, l'astronomie...). Deux animateurs sont également chargés de proposer des manifestations sur le Domaine départemental de Montauger.



- Animations réalisées sur les Espaces Naturels Sensibles :

Public ciblé	Nombre d'animations	Fréquentation
Grand public	55	2 179 participants
Scolaires	57	1 714 jeunes
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>3 893 personnes</b>

- Animations réalisées sur le Domaine départemental de Montauger :

Public ciblé	Nombre d'animations	Fréquentation
Grand public	73	2 501 participants
Scolaires	14	401 jeunes
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>2 902 personnes</b>



## Programmes « Les Rendez-vous Nature » et « Essonne verte-Essonne propre »

Trois fois par an, 28 000 programmes sont envoyés par courrier et mis à disposition du public dans les offices de tourisme, au Comité Départemental du Tourisme (CDT), dans les bâtiments départementaux et sur les sites ouverts au public.

Ce livret est également transmis en version dématérialisée à plus de 2 000 Essonnais. Enfin, il est également téléchargeable sur le site [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr).



3 programmes saisonniers d'animations nature édités chaque année

Mais aussi...

27 janvier	Installation d'un crapaudrome à Ormoy-le-Rivière	68 participants
11 mars	Randonnée Aux grès de la Juine à Etréchy	60 participants
21 avril	Découverte du Coteau des Vignes à Athis-Mons	72 participants
17 juin	Inauguration de l'itinéraire Balades au pays du cresson à Abbéville-la-Rivière, Méréville et Saclas	65 participants
19 août	Balades à poney dans le Domaine départemental de Méréville	44 participants
2 septembre	Conférence et sortie sur les reptiles au Domaine départemental de la Justice	77 participants
25 septembre	Animation et écoute du brame du cerf avec la Ficif	20 participants
13 octobre	Journée départementale du patrimoine géologique	290 participants
2 décembre	Animation sur les traces et les stratégies de la faune face à l'hiver	25 participants

Événements dispensés par les gardes animateurs en 2018 (liste non exhaustive)

## Journées thématiques nationales et internationales

De nombreuses animations sont organisées dans le cadre d'évènements à portée nationale ou internationale :

- Comptage Wetlands : recensement des espèces d'oiseaux d'eau hivernants (samedi 13 janvier, marais de Misery).
- Journée mondiale des zones humides : événement consacré à la sensibilisation du grand public à la fragilité de ces milieux (dimanche 4 février, marais de Misery).
- Journée internationale des forêts : découverte des écosystèmes boisés en partenariat avec l'Office national des forêts le (dimanche 18 mars, forêt départementale de la Coudraie).
- Fête de la nature : signature officielle de la convention du Cirque de l'Essonne, village de stands et animations sur le thème de la nature (samedi 26 mai, à Corbeil-Essonnes).
- Journées nationales de l'archéologie : balade commentée en compagnie d'une archéologue (samedi 16 juin, Domaine départemental des Coudrays à Etiolles).
- Nuit internationale des chauves-souris : animation crépusculaire en partenariat avec l'association Azimut 230 (samedi 25 août, Verrières-le-Buisson).
- Jour de la Nuit : animation de sensibilisation à la pollution lumineuse et de découverte de la faune nocturne (samedi 13 octobre, forêt départementale du Belvédère à Chamarande).



**Journée Internationale des forêts**



## Développement de l'activité de la Maison départementale de l'environnement

Rouverte depuis décembre 2017 et inaugurée en juin 2018, la Maison de l'environnement de l'Essonne a vu son activité monter en puissance de manière importante tout au long de l'année (28 000 visiteurs). 3 écompteurs ont été installés pour suivre la fréquentation.

Le projet d'établissement (2017-2021) a été adopté en juillet par l'Assemblée départementale. Ce document-cadre définit les modalités de fonctionnement de l'équipement, les publics visés et animations proposées, ainsi que les conditions d'un accueil qualitatif et sécurisé du public.



Une tarification permettant la privatisation d'espaces intérieurs et extérieurs, ainsi que la vente d'objets promotionnels a également été mise en place, couplée à une régie de recettes. La location d'emplacements marchands (foodtrucks) lors des manifestations d'ampleur a été initiée. Une urne pour collecter des dons a également été installée. Ces différentes recettes seront réaffectées à la politique des ENS.

La promotion du « consommer local » au travers des produits du terroir a été assurée en lien avec le Comité départemental du tourisme : des stands de producteurs essonniers ont été accueillis à Montauger lors de plusieurs événementiels (Fête des vignes et des vergers, Solstice d'hiver...).

Un second animateur et 3 personnels d'accueil en renfort ont été recrutés pour permettre une ouverture plus large au public. Le recours à des bénévoles et la participation de jeunes Essonniers ont été initiés lors de certaines manifestations.

Différents aménagements intérieurs (décoration, mobiliers d'accueil, petite signalétique...) ont par ailleurs été réalisés.

Un point d'information sur le patrimoine vert de l'Essonne a été aménagé au niveau de l'accueil.

Toute une gamme de supports de communication (document d'appel, affiches, dépliant, etc.) et de produits dérivés (cartes postales, tasse, marque-page, albums de coloriage...) a été créée en vue d'assurer la promotion écotouristique du domaine.







*Aménagement intérieur de la Maison départementale de l'environnement*



*Campagne de promotion du Domaine de Montauger*

Une signalétique extérieure et intérieure a été installée au Domaine de Montauger. Une vingtaine de panneaux d'information a été implantée dans le parc.



La réouverture du lieu s'est accompagné de la relance d'un programme diversifié d'activités : un panel d'animations pédagogiques a été développé en direction des différents publics et divers matériels pédagogiques (ex : ruche numérique) ont été acquis.



Acquisition de la première ruche numérique de France



L'inauguration du site s'est tenue le 30 juin et a remporté un vif succès avec la présence de plus de 4 000 personnes.



*L'inauguration du Domaine de Montauger a été un des temps forts de l'année*

2 autres manifestations d'ampleur ont été proposées aux Essonnais sur ce site :

- *Journées européennes du patrimoine*

Plus de 1000 personnes ont été accueillies lors de cette manifestation. Un concert de musique classique a été proposé avec des instruments anciens. Des touristes japonais, allemands et anglais étaient présents.



- *Fête des vignes et des vergers*

L'événement a attiré près de 1 200 personnes sur la journée. Des visites guidées avec l'association « Les croqueurs de pommes », des animations pour découvrir les insectes, des ateliers culinaires, des balades en poney, un atelier de fabrication de jus de pommes et un concert ont été proposés aux Essonnais.



- *Solstice d'hiver*

800 visiteurs ont pu arpenter le marché d'artisanat local dans la cour du château, découvrir les nouvelles expositions de la Maison de l'environnement et participer à un atelier de fabrications d'objets recyclés de décoration de Noël. Une sortie ornithologique, des balades contées et une chorale en fin d'après-midi ont ponctué ce premier événement, avec l'illumination du parc à la tombée de la nuit.



*Activités au Domaine de Montauger pour le Solstice d'hiver*

- *Expositions et autres manifestations*

11 expositions temporaires ont été présentées sur le site :

- « Re-cyclage » - A. Fouray (01/01 au 30/06)
- « Un autre regard sur la nature » - B. Juif (01/01 au 30/06)
- « Stop au gaspillage », « No déchets », « La maisons No déchets » et « Insectes » - CD91 (01/01 au 30/06)
- « Ecosystème de l'imaginaire » - J. Subileau (30/06 au 30/09)
- « Nuit » - Museum national d'histoire naturelle (30/06/2018 au 28/01/2019)
- « Jardins Naturels Sensibles » - CD91 (30/09 à mars 2019)
- « Les 3 rivières du Gâtinais » - M-L. Hagenmüller, A. Petit, Q. Kheyap (30/06/2018 à mars 2019)
- « Le dessin de la Terre : espaces sensibles » - V. Crenleu (30/06 au 30/12)



*Une gamme variée d'expositions a été proposée au public à Montauger*

Plusieurs autres manifestations partenariales ont été accueillies sur ce site :

- « *Rando pour tous* » par le Comité départemental de randonnée pédestre (9 septembre - 500 personnes), avec accueil du public handicapé ;
- « *Foulée des Brettes* » par les associations « Villabé Courir pour le plaisir » et « ELA » (16 septembre - 400 personnes).

### Mise en place de panneaux touristiques routiers

La Direction de la voirie a mis en place différents panneaux de manière à mieux valoriser le patrimoine de l'Essonne. Dans ce cadre, plusieurs ENS (Misery, Fontenay et Montauger) ont fait l'objet d'un jalonnement routier.



### Evolution de l'application numérique pour smartphone «Balades en Essonne »

En 2018, l'application « Balade en Essonne » a été améliorée sur plusieurs fonctionnalités : ergonomie, contenus, filtrage... Désormais, l'accès aux différentes boucles de randonnée est plus intuitif.

Plusieurs points d'intérêts ont été ajoutés, notamment les commerces et les boutiques de produits du terroir essonnien présents sur les parcours. Des informations complémentaires sur les cours d'eau ont également été insérées pour promouvoir la richesse du patrimoine hydraulique du Département. Les améliorations se poursuivront en 2019, notamment sur la fluidité de l'application, sa rapidité d'affichage et sa présentation cartographique.



### Développement de l'application pour smartphones « Veille nature 91 »

Depuis juin 2017, le Département a mis en place et ouvert au public une application mobile pour smartphone, Veille Nature 91, qui permet de signaler des anomalies observées sur les ENS et les chemins de randonnée. Cette application est également utilisée par les agents du Conservatoire des ENS pour faire remonter les problématiques rencontrées lors des surveillances de sites. Pour l'année 2018, ce sont ainsi 560 signalements qui ont été effectués par le public. Les anomalies remontées par les Essonnais concernent en très grande majorité des dépôts sauvages, indiquant ainsi la grande sensibilité des citoyens sur cette thématique, mais également la recrudescence de ce fléau dans les espaces de nature.





En 2018, afin d'améliorer à la fois l'ergonomie de l'application, mais également les modalités de traitement des anomalies, une évolution de l'application a été engagée. Cela devrait faciliter le traitement des anomalies.



*Exemple de dégradations signalées sur l'application « Veille Nature 91 »*

### **Entretien et rénovation des équipements départementaux**

Situé en milieu urbain, les équipements du Domaine des Coudrays à Etiolles sont soumis à des dégradations liées à leur fréquentation par les usagers, au vieillissement des matériaux, mais aussi à des incivilités. Dans ce cadre, plusieurs phases de travaux de nettoyage, de réparation ou de renouvellement d'équipements ont été menées sur le site pour un montant de plus de 40 000 €.



*Travaux de remise en état d'équipements sur l'ENS des Coudrays*

### **Entretien et rénovation d'équipements départementaux et communaux**

Une remise en état des mobiliers (barrières, panneaux bois,...) a été réalisée par la régie du Conservatoire des ENS sur la Platière de Bellevue à Moigny-sur-Ecole. Des travaux sur les équipements d'accueil (réfection du parking) ont été menés en forêt des Grands-Avaux. Le site de Misery a également vu son équipement pastoral repris.





*Reprise des équipements sur l'ENS de Bellevue*



*Reprise de parking en forêt départementale des Grands-Avaux à Champcueil*



*Reprise des équipements pastoraux sur le marais départemental de Misery*



*Installation de nouveaux équipements en forêt départementale de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Ch. / Fontenay-les-Briis*



## Promouvoir la randonnée pédestre

### Inscription de nouveaux chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Chaque année, de nouveaux chemins de randonnée sont inscrits au PDIPR afin de leur apporter une protection juridique d'une part, et de permettre l'octroi de financement par le Département pour leur valorisation d'autre part.

Ainsi en 2018, ce sont 20,5 kilomètres qui ont été inscrits sur les communes de Soisy-sur-Ecole et Mennecey.

### Création d'un nouvel itinéraire départemental de randonnée pédestre

Aux quatre coins de l'Essonne, le Conseil départemental a aménagé 12 itinéraires. Ces chemins permettent de relier entre eux les éléments les plus marquants du territoire.

En 2018, un itinéraire autour de Méréville a été inauguré le 17 juin : ces « Balades au pays du Cresson » ont pour objectif de proposer aux Essonniens la découverte de paysages variés (traversée de 8 communes de la haute vallée de la Juine et de la région naturelle de la Beauce), sur près de 30 kilomètres de randonnée.



### Signature d'une nouvelle convention avec le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP 91)

Conclue en octobre 2018 pour 5 ans, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre le CDRP 91 et le Département. Il s'agissait de définir le soutien du Département apporté au balisage des chemins de randonnée en Essonne, d'œuvrer conjointement à la valorisation de ce

loisir par le biais d'outils de communication adaptés (topoguides, appli smartphone), et de disposer également de l'appui du Comité dans la définition des futurs itinéraires départementaux.



### Surveillance des sites naturels

Dans le cadre de leurs missions, les gardes-animateurs du Conservatoire des ENS ont réalisé des tournées de surveillance (386 heures) sur les sites départementaux, communaux et conventionnés, mais également sur les chemins inscrits au PDIPR. A cette occasion, plusieurs incidents ont été identifiés par les agents (dégradations, arbres dangereux, dépôts sauvages...), puis transmis aux interlocuteurs concernés en vue de leur traitement par les acteurs concernés (régie du Conservatoire des ENS, prestataires, collectivités...).

D'autre part, 8 infractions ont été constatées (circulation de véhicules motorisés en forêt, braconnage...), faisant l'objet de procès-verbaux dressés à cet effet par ces personnels.

### Opérations de surveillance conjointe

En 2018, 5 opérations dites « coup de poing » ont été mises en place en collaboration avec les forces de police de la nature.

Le 31 mars, une opération a été menée en collaboration avec le poste à cheval de Saint-Chéron et la Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique dans les marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine. Un procès-verbal a été rédigé sur le marais de Fontenay-aval à cette occasion.

Le 7 avril, les agents du CENS étaient accompagnés par le poste à cheval et l'Office national des forêts pour lutter contre les véhicules à moteur en forêt départementale du Rocher de Saulx. Aucune infraction n'a été constatée ce jour.

Le 15 avril s'est déroulée une opération de grande ampleur rassemblant différentes structures et corps de police. Le poste à cheval, 2 brigades de gendarmerie, l'Office national pour la chasse et la faune sauvage, l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts et le CENS ont participé à cette opération sur les forêts départementales de la Roche-Turpin et de Bellejame, le bois du Déluge et la carrière des Arrachis. 6 infractions ont été verbalisées sur les sites appartenant au Département.

Une opération « coup de poing » a été organisée le samedi 23 juin de 15h à 19h sur le géosite de la Carrière de Lunézy à Saulx-les-Chartreux, en partenariat avec le poste à cheval de Saint-Chéron, la brigade de gendarmerie de Longjumeau, la police municipale de Saulx-les-Chartreux et les agents du Conservatoire des ENS. Aucune infraction n'a été constatée au cours de cette opération.





*Mutualisation des moyens pour une meilleure surveillance des espaces naturels*

Enfin, une dernière tournée de surveillance commune s’est déroulée le 4 novembre en collaboration avec le poste à cheval en forêts départementales des Grands Avaux et de la Roche Turpin : 2 infractions ont fait l’objet de procédures.

### Surveillance du Domaine départemental de Montauger

L’arrêté du Président fixant la réglementation dans le parc et au sein de la Maison de l’environnement a été adopté en janvier 2018. Il a fait l’objet d’un affichage aux entrées du site par une signalétique adaptée.

Dans le cadre de ses missions, le gardien du domaine de Montauger a réalisé 92 heures de surveillance en soirée afin d’assurer la protection de ce site contre les intrusions et le vandalisme. L’enceinte du parc a été confortée et différentes caméras ont également été installées.



### Adoption de règlements de sites

En 2018, 3 Espaces Naturels Sensibles ont fait l’objet de la rédaction d’un arrêté fixant la réglementation :

- arrêté n°2018-ARR-DENV-0876 du 10 octobre 2018 sur la platière de Bellevue à Moigny-sur-Ecole,
- arrêté n°2018-ARR-DENV-0877 du 10 octobre 2018 sur la forêt départementale de la Roche Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis,
- arrêté n°2018-ARR-DENV-0991 du 20 novembre 2018 sur le jardin partagé à Vert-le-Petit.



## Assermentation des agents départementaux

Le Conservateur de la RNGE a suivi pendant 4 semaines, de janvier à février, une formation de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à Montpellier : « Commissionnement Réserves Naturelles, Espaces terrestres », et obtiendra son assermentation au premier trimestre 2019.

Cette compétence supplémentaire au sein de la Réserve améliorera l'efficacité des tournées de surveillance et facilitera la verbalisation des contrevenants (motos, dépôts sauvages...).

Au sein du Conservatoire des ENS, 2 gardes-animateurs sont déjà assermentés. En 2019, il est prévu que les 2 autres agents suivent les formations pêche et chasse pour obtenir l'attestation, ainsi que les 2 animateurs du Domaine de Montauger. Ceci permettra de contribuer plus efficacement aux opérations de surveillance.



*Surveillance du Cirque naturel de l'Essonne*





# Orientation 2 :

## Développer de nouvelles solidarités et synergies autour du patrimoine naturel



### Chantier-école sur la Réserve naturelle des sites géologiques

Sur les géosites classés de la Réserve Naturelle Nationale des sites géologiques de l'Essonne (RNGE), plusieurs opérations de réouverture de milieux (environ 5 000 m<sup>2</sup>) ont été réalisées en partenariat avec les élèves et équipes pédagogiques du baccalauréat professionnel « *Gestion des milieux naturels et de la faune* » du centre de formation TECOMAH. Les élèves de la classe de seconde professionnelle sont intervenus pendant 4 jours au mois de mars et octobre. Ces chantiers ont permis de remettre en lumière des pelouses pionnières, de restaurer les continuités entre différentes entités écologiques, et de rouvrir d'anciens fronts de taille. Les suivis écologiques seront accentués sur les zones traitées en 2019 afin d'évaluer l'impact de ces travaux.

Par ailleurs, des opérations d'abattage ont permis de limiter la progression de résineux sur ce site et de mettre en lumière les Alisiers de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), espèce protégée au niveau national.



Chantier-école avec le centre TECOMAH sur le site de la Butte du Puits – Villeneuve-sur-Auvers (mars 2018)



## Chantier international de jeunes : restauration du petit patrimoine d'une carrière (Villeneuve-sur-Auvers)

Le géosite de la Butte du Puits abrite de nombreux vestiges issus de l'exploitation de grès (fin XIXème et début XXème siècle). En 2017, les fondations d'une ancienne forge ont été mises à jour.

En partenariat avec l'association Concordia, un chantier international s'est tenu à l'été 2018. Durant 3 semaines, une équipe d'une quinzaine de jeunes internationaux (Mexique, Russie, Espagne...) a participé au débroussaillage du site et à la restauration de l'ancienne cabane de carriers qui surplombe la vallée.



*Une journée portes ouvertes a permis de valoriser le travail réalisé par ces bénévoles, en présence des représentants des communes de Villeneuve-sur-Auvers et d'Auvers-Saint-Georges, et des acteurs locaux.*

### Attribution d'aides financières aux collectivités locales (études, acquisitions et aménagements d'espaces naturels)

Le Conseil départemental réalise les acquisitions et la gestion de sites naturels d'importance départementale, tels que définis dans le SDENS. Pour les sites d'une portée plus locale, les collectivités prennent le relais. C'est dans ce cadre que le Département aide techniquement et financièrement les communes et les intercommunalités pour l'étude, l'acquisition et l'aménagement de leurs espaces naturels.

En matière de valorisation de l'écotourisme en Essonne, le Conseil départemental peut également octroyer des subventions pour la réhabilitation et l'aménagement des chemins ruraux inscrits au PDIPR.

En 2018, près de 230 000 € d'aides ont été attribués, et plus de 335 000 € ont été versés pour des projets réalisés par les collectivités sur leurs ENS.

Opération (investissement)	Subventions en 2018
Etude	18 000 €
Acquisition	382 000 €
Aménagement (ENS et PDIPR)	167 000 €
Total	567 000 €

*Montant des subventions accordées aux collectivités par nature d'opération au titre des ENS*

Parmi les opérations aidées les plus notables, on peut citer :

- Conception et pose de panneaux pédagogiques sur la Sablière du Tertre à La Ferté-Alais par la CCVE : 7 500 €,
- Réhabilitation des étangs de Vert-le-Petit par le SIARCE (3 phases) dont un ponton handicapé sur l'Essonne : 42 000 €,
- Aménagement de sentiers aux étangs communaux de Vayres-sur-Essonne par le SIARCE : 40 000 €,
- Aménagement d'un sentier de randonnée sur la commune de Dourdan : 9 000 €,
- Travaux d'aménagement du marais communal de Courdimanche-sur-Essonne : 45 000 €.





*Financement d'équipements d'accueil du public aux étangs de Vayres-sur-Essonne*

### **Renforcement du contrôle de l'usage des subventions ENS lors des travaux d'aménagement menés par les collectivités**

Les agents du CENS participent le plus possible, et tout au long du projet, aux réunions de chantiers aidés financièrement par le dispositif ENS et PDIPR. En présence des maîtres d'ouvrage et d'œuvre, ils interviennent si nécessaire pour des ajustements.

En complément, deux fois par an, ils se rendent sur les sites précédemment subventionnés pour vérifier la bonne application par les bénéficiaires des éco-conditions d'attribution des aides financières et contrôler le maintien sur le long terme de la vocation naturelle des lieux.



En 2018, différents travaux réalisés le long de la vallée de l'Orge (Brétigny-sur-Orge, Longpont-sur-Orge), mais également en vallée de l'Essonne (Vayres-sur-Essonne) ont été contrôlés afin d'attester du bon usage de la taxe d'aménagement affectée aux ENS.

### Attribution d'aides financières aux associations de protection de l'environnement

Les projets associatifs contribuent à la sensibilisation du public, la connaissance environnementale et la mobilisation des citoyens autour de projets locaux concrets.

Les aides départementales interviennent dans différents domaines : achats de matériels, études, travaux, actions de communication...

En 2018, 10 associations ont bénéficié de telles subventions de fonctionnement pour une grande diversité de projets financés : organisation d'événements autour de la nature et la biodiversité, suivis de différents groupes d'espèces (coléoptères, papillons de nuit, oiseaux, reptiles, amphibiens), animations nature dans les collèges, création de kits pédagogiques...



*Le Blongios nain fait l'objet d'un suivi par une association sur le marais de Misery*

En investissement, 6 associations ont présenté des projets tels que des inventaires naturalistes, travaux d'aménagement de frayères, fabrication et pose de niochirs, restauration de mares...

Nature de la dépense	Subventions allouées aux associations
Investissement	86 000 €
Fonctionnement	42 000 €

### Elaboration d'une convention avec l'Agence des Espaces Verts

En octobre 2018, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre l'AEV et le Département de l'Essonne. Elle permet une meilleure coordination entre les deux structures, notamment pour l'application de leurs politiques foncières respectives. Par ailleurs, la convention prévoit le partage de données numériques, et notamment cartographiques (périmètres régionaux et départementaux d'intervention foncières, propriétés publiques respectives...). Enfin, elle cadre la communication croisée des animations nature



réalisées sur le territoire francilien et essonnien, notamment dans les programmes des Rendez-vous Nature, la Natur'Box et les applications smartphone (Balades en Essonne, Balade branchée...).

### **Elaboration d'une convention avec la FICIF**

Une convention liant la Fédération interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France (FICIF) et le Conseil départemental de l'Essonne a été adoptée pour la période 2018-2023.

Elle a pour objet de fixer les actions en matière de régulation de faune sauvage, de gestion des milieux naturels et d'éducation à la nature entre les deux institutions.







# Orientation 3 : Affirmer l'investissement départemental sur le territoire



## Porter des chantiers d'envergure en matière d'aménagement de territoire

Des travaux complémentaires et diverses finitions ont été menés dans les bâtiments, sur le parking et dans le parc de Montauger afin de parachever l'aménagement du site en vue de son inauguration qui s'est déroulée en juin 2018.



*Totalement réaménagé, le Domaine de Montauger a rouvert ses portes en 2018*

Par ailleurs, des travaux de restructuration ont été lancés au Clos de Montauger lors du second semestre 2018 : l'ensemble des équipements et cheminements, qui dataient de près de 20 ans, ont été déposés. Ce réaménagement se poursuivra en 2019. Ces 5 hectares de nature viendront compléter l'offre de découverte du Domaine de Montauger.



*Le Clos de Montauger est en cours de réaménagement complet pour une réouverture au printemps 2019*



### Renforcement des clauses dans les conventions de gestion

En 2017, la délibération relative aux nouvelles orientations du schéma des ENS a validé la poursuite d'un soutien accru au profit des initiatives locales, mais dans un cadre d'exigence plus élevé. Ainsi, en 2018, les clauses des différentes formes de contrats liant le Département aux collectivités (ex : conventions de gestion), ainsi que les trames des actes de vente de terrains et des délibérations-types ont été renforcées.

Différents articles contractuels ont ainsi été mis à jour. Cela porte notamment sur la promotion des outils numériques, l'implication dans la veille nature, la valorisation de l'image du Département et de son concours financier, et le renforcement de la pérennité des sites.

### Préservation de sites naturels d'envergure en zone urbaine dans le cadre de partenariats contractualisés

#### Convention cadre pour le Cirque naturel de l'Essonne

La convention « Nature en ville » pour la préservation et la valorisation du Cirque naturel de l'Essonne et ses abords sur les communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes a été signée publiquement le 26 mai 2018 entre le Département de l'Essonne, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne (CAUE 91), la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud (CAGPS), le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) et les trois communes. Cette action a clôturé la journée « Le Cirque à cœur » organisée par les associations locales en partenariat avec les collectivités.

Les premiers travaux d'urgence de sécurisation et de résorption des déchets sauvages ont été initiés par la CAGPS avec 47 000 € de subventions du Département.

Une maîtrise d'œuvre commune CAGPS et SIARCE a été lancée en vue de l'aménagement global du site.

En parallèle, l'Observatoire photographique des paysages a été mis en place pour suivre l'évolution du site.

En outre, une étude sur le patrimoine fruitier du Cirque a été commandée en 2018, et démarrera au printemps 2019.

Un audit sécurité a été lancé à l'initiative de la Préfecture de l'Essonne : des visites de reconnaissance ont été réalisées avec les forces de Police et Gendarmerie sur le site et une campagne photo/vidéo par survol en hélicoptère a été effectuée afin d'évaluer l'ampleur des occupations illégales sur ce lieu.



*Le Cirque naturel de l'Essonne enfin protégé par une convention de partenariat*

***Un patrimoine naturel à protéger :  
les 5 axes d'intervention  
du Schéma des ENS***



# Axe I :

## Préserver la biodiversité



### Etude en vue de l'aménagement d'un jardin pédagogique à Vert-le-Petit



Accompagné par un architecte paysagiste, le Département a engagé une étude d'aménagement d'un jardin pédagogique sur une parcelle de 350 m<sup>2</sup> réhabilitée en 2017 (évacuation de déchets, suppression de cabanons et autres essences exogènes),.

Cet équipement permettra de faire découvrir différentes variétés végétales au travers de carrés de cultures potagères (dont plusieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite), d'un jardins des « simples », et d'une prairie de plantes mellifères. Il accueillera des arbres fruitiers et des petits fruits (groseillers, cassissiers, framboisiers...), mais aussi des abris pour l'avifaune (nichoirs), les insectes (hôtel à insectes... La création d'une pergola sur laquelle pourra courir de la vigne et autres plantes grimpantes, ainsi que l'installation d'un puits alimentant en eau le jardin compléteront ce futur havre de nature au cœur des étangs de Vert-le-Petit. Les travaux de mise en œuvre sont prévus en 2019.

### Aménagement d'un jardin partagé à Vert-le-Petit

Dans le cadre de son Schéma des ENS 2012-2021, le Conseil départemental s'est engagé à favoriser et à promouvoir la biodiversité urbaine, notamment en aménageant des potagers pédagogiques et des jardins partagés sur les ENS urbains.

Ainsi, une propriété publique de 700 m<sup>2</sup> a été retenue pour accueillir 6 parcelles d'environ 50 m<sup>2</sup> chacune. L'espace est également composé de structures qui permettront aux jardiniers d'exercer leur loisir (coffres individuels et collectifs de rangement du matériel, puits, composteur, banc), mais également des équipements à vocation pédagogique (nichoirs pour passereaux et chauve-souris, hôtel à insectes).

Aménagé en 2018, il accueillera les jardiniers au printemps 2019.



Panneau d'information mis en place à l'entrée du jardin

## Convention de partenariat avec J'adopte Un Potager

En octobre 2018, une convention a été signée entre le Département et l'association J'adopte Un Potager. L'objectif est d'accompagner financièrement cette structure pour dynamiser la création et l'animation de jardins potagers sur le territoire essonnien. Dans ce cadre, des projets de jardins partagés et pédagogiques sont actuellement en cours de réalisation sur les communes respectives de Montlhéry et Savigny-sur-Orge.

J'adopte Un Potager sera également amenée à intervenir auprès de jardiniers amateurs, adhérents JNS, scolaires (notamment collégiens), associations locales, collectivités... pour dispenser des conseils avisés en jardinage écologique et promouvoir des techniques alternatives et innovantes, favorables à la biodiversité.





## Projet de convention pour le Lac Montalbot

Située sur la commune de Vigneux-sur-Seine au nord-est de l'Essonne, le Lac Montalbot est une ancienne sablière en bordure de Seine. Il fait partie du réseau d'anciennes gravières, remblayées et transformées en étangs comme le Port aux cerises à Draveil ou les lacs de Viry-Grigny.

Le site s'étend sur près de 45 hectares, dont 21 hectares correspondent au plan d'eau, ce qui le place parmi les plus grands lacs d'Ile-de-France.



Depuis plusieurs années, le site a subi diverses dégradations. Conscient des enjeux écologiques que représente ce site naturel localisé dans un tissu d'urbanisation très dense, le Département de l'Essonne va accompagner la mise en place d'un projet de valorisation de cet espace. Il sera mené en lien avec la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS), la commune de Vigneux-sur-Seine et le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE).



*D'importants dépôts sauvages seront résorbés au printemps 2019*

## Partenariat avec Athis-Mons pour la préservation du Coteau des Vignes

Le Coteau des vignes se situe sur la commune d'Athis-Mons, à proximité des berges de l'Orge. Cet ENS se localise dans un tissu urbain fortement urbanisé.

Une Convention « Nature en Ville » a été établie entre la Commune et le Département en 2018 afin de valoriser cet espace naturel. Signée pour 5 ans, elle a pour objectif de définir des actions de valorisation de cet espace. Ces travaux vont notamment consister en la réfection des cheminements,

la mise en valeur des sources et des arbres fruitiers, la préservation des stations à tulipes sauvages, la réouverture d'un milieu prairial et la mise en place de panneaux d'information.

Un chantier nature a eu lieu sur le site le 3 février 2019 en partenariat avec la Commune d'Athis-Mons et les Rangers de France : en vue de rouvrir l'espace autour des résurgences calcifiantes d'une part, et valoriser les orchidées et arbres fruitiers de clairières prairiales d'autre part, des travaux de débroussaillage ont été menés.



*Chantier de débroussaillage et réouverture d'une prairie à orchidées sur le Coteau des vignes*

### **Promotion de l'opération « Jardins Naturels Sensibles »**

L'opération des Jardins Naturels Sensibles (JNS) comptabilise 250 adhérents au 31 décembre 2018. Cela représente un peu plus de 21 hectares répartis sur 96 communes qui contribuent désormais au Réseau Ecologique Départemental de l'Essonne (REDE).

Le 10 juin 2018, la deuxième édition de la « Fête des JNS » a regroupé 41 adhérents au Domaine départemental de Montauger. La journée a été rythmée par des observations de l'avifaune de Montauger, un atelier sur la découverte de la permaculture et une autre sur la reconnaissance des papillons. Le midi, les participants ont ramené leurs préparations culinaires afin de partager leurs recettes à base de végétaux locaux.



*Initiation aux insectes lors de la journée des JNS*

De plus, la troisième édition du concours des JNS (inscrit dans le cadre du « Trophée Fleur Verte ») a permis de faire reconnaître les efforts d'une dizaine d'adhérents.

Un renforcement de la communication autour des JNS a permis de mettre en place une exposition de panneaux d'informations. Composé de 6 panneaux d'information facilement transportables, c'est un véritable support de promotion pour mettre en avant et faire grandir le nombre d'adhérents.



*Une partie de l'exposition JNS visible au Domaine de Montauger*



### Réalisation d'études pour la conservation d'une espèce patrimoniale

La platière de Bellevue (Moigny-sur-Ecole), site Natura 2000 du réseau des Buttes gréseuses de l'Essonne, a fait l'objet d'importants travaux d'ouverture afin de restaurer les landes à bruyères qui risquaient de disparaître en raison de la fermeture progressive du milieu par les pins.

En parallèle de ces travaux, de manière à préserver la Renoncule à fleurs en boule (*Ranunculus nodiflorus*), espèce patrimoniale protégée en France, extrêmement rare, en danger d'extinction (présente dans seulement 4 communes essonniennes) et faisant l'objet d'un plan de conservation, des études ont été conduites par le bureau d'études Biotope et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Celles-ci ont permis de définir une méthodologie de travaux permettant de curer les vasques dans lesquelles cette espèce à éclipse a été identifiée tout en préservant la plante, mais également d'effectuer des prélèvements de graines par le CBNBP pour envisager une éventuelle réimplantation ultérieure en fonction du bilan de ces travaux. Les opérations préconisées (étrépage léger à la houe) seront mis en œuvre à l'automne 2019.



© A. Potier, MNHN/CBNBP

### Préservation d'une population de sternes au Marais de Fontenay-le-Vicomte

Depuis de nombreuses années, une quinzaine de couples de Sternes pierregarin revient chaque printemps pour se reproduire sur le radeau installé sur l'étang aux Moines du marais de Fontenay-le-Vicomte.

L'ancien radeau, usé par le temps, a été remplacé en début d'année et un grillage a été installé en périphérie pour éviter aux poussins de tomber à l'eau et se noyer.





## Réouverture de milieux humides en basse vallée de l'Essonne

Plusieurs entités boisées dans les marais de Misery et de Fontenay le Vicomte ont été rouvertes, permettant ainsi une redynamisation des roselières et des cariçaies qui avaient été étouffées au fil des ans. La réalisation de ces ouvertures a débuté en 2015, et se poursuivra jusqu'en 2019 pour clore le programme de travaux avant le nouveau plan de gestion de ces sites.

A Echarcon, la dernière tranche d'exploitation de la peupleraie de la Prairie sous l'Eglise a été menée au quatrième trimestre 2018. Une vingtaine de jeunes Erables Negundo ont été arrachés à cette occasion afin d'éviter une dissémination de cette espèce introduite. Quelques Ormes lisses ont en revanche été maintenus pour leur valeur patrimoniale. La végétation naturelle reprendra progressivement sa place et sera suivie afin d'affiner les modalités d'entretien courant et d'envisager une éventuelle gestion par pâturage.

## Une gestion pastorale de landes et milieux prairiaux

Afin de limiter le recours aux engins mécaniques, une gestion pastorale est mise en œuvre pour entretenir les prairies humides, les pelouses calcaires ou les secteurs à landes. Un savant dosage du broutage et du piétinement des animaux permet de maintenir des paysages ouverts en évitant leur embroussaillage.

La régie du Conservatoire, spécialisée dans les actions pastorales, conduit tout au long de l'année un troupeau de 26 bêtes pour assurer l'entretien de 48 hectares de prairies et de secteurs à fourrés sur les zones humides des Marais de la Basse Vallée de l'Essonne.



*Vaches Highlands Cattle et Pie Noire Bretonne sur les prairies humides du Marais de Misery*

Sur les autres ENS, un berger de la Ferme de Beaumont à Valpuiseaux, assure pour près de 35 000 € de prestations en pâturage ovin. A l'aide de 150 moutons, 30 hectares de sites départementaux, communaux et privés ont ainsi été pâturés à l'automne, favorisant la préservation de la flore et le maintien des insectes.



*Race ovine rustique adaptée à la gestion des milieux secs du Domaine de la Justice à la Ferté-Alais*

### **Restauration des pelouses calcaires de Pierrefitte (Saint-Hilaire)**

Dans le cadre de l'aménagement du site, et afin de sauvegarder les milieux propices aux espèces xérophiles, deux premières tranches de travaux ont permis de rouvrir 3 hectares.

Lors de plusieurs démonstrations de débardage à cheval, ce chantier a été l'occasion de proposer des animations au grand public et aux scolaires de la commune de Saint-Hilaire, afin de sensibiliser la population locale à la rareté et à la fragilité de ces milieux.



### Soutien à l'activité apicole

Dans le cadre du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2012-2021, le Département a prévu de maintenir la diversité génétique agricole en soutenant notamment l'activité apicole.

Dans un contexte de diminution rapide du nombre de colonies d'abeilles et corrélativement des apiculteurs en activité, des parcelles départementales classées en ENS sont mises à disposition pour l'implantation de ruchers.

La préservation des abeilles, et plus particulièrement de l'Abeille noire est privilégiée et constitue un moyen de sauvegarder la biodiversité, d'animer les paysages locaux et d'encourager l'évolution vers une agriculture durable.

En 2018, une nouvelle convention apicole, s'ajoutant aux trois déjà existantes sur des terrains ENS départementaux, à Boussy-Saint-Antoine, Etiolles et La Ferté-Alais a été signée. Celle-ci concerne une parcelle située à Moigny-sur-Ecole qui pourra accueillir jusqu'à 7 ruches de production, et 2 autres pour la capture en période d'essaimage.

Cette convention, d'une durée de 5 ans renouvelable une fois, permet d'encadrer l'implantation des ruches, leur signalisation, les modalités de récolte, d'entretien du rucher et du site, ainsi que l'obligation d'animation à destination du public.





## Plantation de fruitiers

En 2018, près de 140 arbres fruitiers ont été plantés sur les sites départementaux, en privilégiant notamment les variétés locales sélectionnées par le Conservatoire des ENS.

Site	Variété
Etiolles – Domaine des Coudrays	67 plants de variétés mixtes
Itteville – Jardin partagé	1 pommier / 1 prunier
La Ferté-Alais – Domaine de la Justice	4 poiriers / 1 pommier / 4 cognassiers / 2 néfliers
Lisses – Domaine de Montauger	5 pommiers / 5 pruniers / 5 cerisiers / 5 poiriers
Saulx – Plaine de Saulx	13 poiriers
Vert-le-Petit – Jardin partagé	7 pommiers / 6 poiriers
Villabé – Coteaux de Montblin	6 pommiers / 6 poiriers

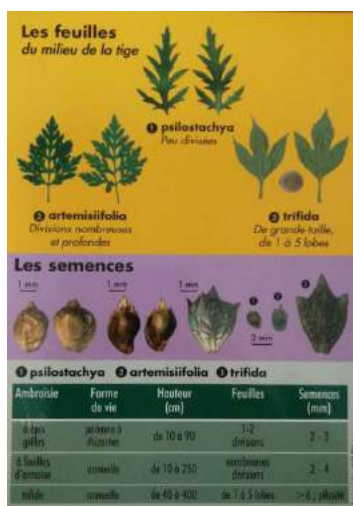


*Bruant jaune sur un arbre fruitier*

# Lutter contre les espèces introduites et invasives

## Sensibilisation à l'Ambroisie à feuilles d'armoïse

En 2018, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) d'Ile-de-France a été mandatée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour sensibiliser les acteurs du territoire aux risques que représente l'Ambroisie à feuille d'armoïse, notamment sur la santé. Ainsi, différents services départementaux, dont la Direction de l'environnement, ont pu s'informer et échanger sur cette espèce encore peu présente en Essonne, mais probablement sous-estimée. En effet, plusieurs secteurs privés, notamment agricoles, sont touchés (communes de Cerny, Maise, Saclas), et vraisemblablement le long de certaines routes départementales de l'Essonne.



Outils de sensibilisation mis à disposition par la FREDON et l'ARS

### Résorption de décharges et dépôts sauvages sur les ENS

Plusieurs dépôts sauvages ont été résorbés à l'entrée de la forêt départementale du Rocher de Saulx à Saulx-les-Chartreux. Afin d'éviter de nouvelles incivilités, l'accès au site a été bloqué par la pose de blocs rocheux.



*Résorption de dépôts et fermeture de chemins en forêt du Rocher de Saulx*



### Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle nationale des sites géologiques

Conformément à la convention-cadre avec l'Etat fixant les modalités d'administration de la Réserve, le gestionnaire a l'obligation d'élaborer un projet de Plan de gestion validé par les instances réglementaires (Conseil scientifique, Comité consultatif, Etat et Assemblée départementale).



Dans sa dernière phase de validation en 2018, ce plan présente une programmation précise des enjeux et objectifs annuels, ainsi qu'une évaluation et une lecture de l'évolution de la conservation du patrimoine de la Réserve.

La construction de ce document a été menée en concertation avec les différentes parties prenantes. En 2019, l'adoption définitive du plan de la Réserve devrait se concrétiser au travers d'un arrêté du Préfet de la Région.

### Convention cadre pour l'animation des sites Natura 2000

Une convention liant la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et le Conseil départemental de l'Essonne a été adoptée pour la période 2018-2021. Celle-ci porte sur la mise en œuvre des Documents d'objectifs de 4 sites Natura 2000 essonniers :

- Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne (FR 1110805),
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte (FR1110102),
- Buttes gréseuses de l'Essonne (FR1100806),
- Champignonnières d'Etampes (FR1100810).

Le Conseil départemental de l'Essonne assure la présidence et l'animation de ces 4 sites d'intérêt européen et doit organiser régulièrement des comités de pilotage (COPILs).

Les COPILs des Buttes gréseuses et des Champignonnières d'Etampes se sont tenus à Moigny-sur-Ecole le 11 décembre 2018.



### Suivi naturaliste sur les propriétés départementales

#### Etudes et suivis par le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP)

Depuis les années 90, une convention cadre existe entre le CBNBP et le Département. Sur la période 2016-2018, il a été convenu la réalisation d'inventaires floristiques et phytosociologiques. Ceux-ci visent à accroître et à actualiser la connaissance de la flore, à repérer les espèces végétales et les habitats naturels à enjeux afin de diffuser ces connaissances et expertises, notamment aux gestionnaires du CENS.

Pour poursuivre ces objectifs, 9 sites ont été inventoriés par le CBNBP en 2018 : le Parc de Fontenay (Fontenay-le-Vicomte), la Batterie de la Pointe (Palaiseau), la Boucle du Gord (Boussy-Saint-Antoine), les landes de la forêt de la Roche Turpin (Bruyères-le-Châtel), le parc du château de Bruyères-le-Châtel, le Moulin d'Echarcon (Echarcon), le Coteau de Pierrefitte et le Marais de Vaujouan (Etampes et Saint-Hilaire), la platière de Bellevue (Moigny-sur-École).

Chaque espace naturel fait l'objet d'une fiche présentant son contexte, ses enjeux floristiques et leur localisation, ses végétations avec quelques grandes orientations de gestion. Un tableau synthétique recense les principaux éléments favorables et défavorables pour chaque site. Ces derniers sont présentés avec une hiérarchisation des priorités d'intervention.

Les inventaires 2018 ont permis d'identifier 39 espèces patrimoniales et 80 espèces d'intérêt. Sont également identifiées les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (ex : Robinier faux acacia, Renouée du Japon, Sainfoin d'Espagne, Elodée de Nuttall, Jussie...)



*Bunium bulbocastanum* (©R. Dupré MNHN/CBNBP) – espèce patrimoniale extrêmement rare en danger d'extinction – présence sur le Coteau de Pierrefitte

Par ailleurs, dans le cadre de cette convention, le CBNBP a réalisé 7 nouveaux plans de conservation dont 6 concernent la flore (Sabline cétacée, Crassule de vaillant, Orpin à 5 étamines, Orpin hirsute, Véronique précoce, Renoncule à nœuds fleuris) et 1 habitat (mares de platières).

De nouveaux plans de conservations sont prévus d'être établis en 2019, ainsi qu'une démarche pour permettre de les porter à la connaissance des acteurs concernés (ex : gestionnaire ou propriétaires de sites accueillant ces espèces) afin de favoriser leur prise en compte et leur préservation sur le territoire.





*Veronica precox* en régression en Essonne  
(© F. Perriat, MNHN/CBNBP)



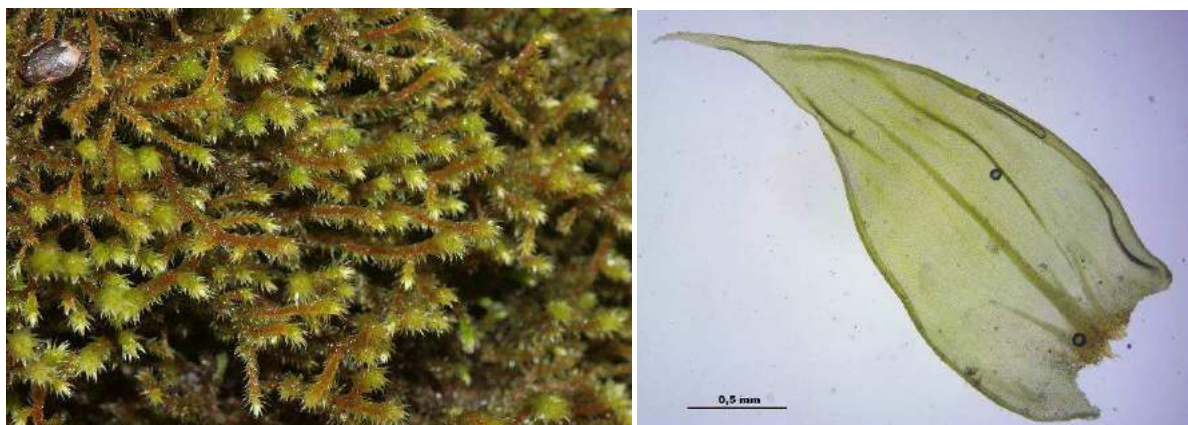
Les mares temporaires oligotrophes de platière présentent une flore rare et fragile en Ile-de-France (© T. Fernez, MNHN/CBNBP)

## **Inventaire des Bryophytes sur la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne**

Ce recensement réalisé par le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP) a été commandé par la DRIEE sur l'ensemble des Réserves Naturelles Nationales d'Ile-de-France. Sur le périmètre de la RNGE, cette étude vise à établir une liste de référence des bryophytes et à en définir les éléments les plus remarquables. Ainsi, trois journées de prospection de terrain ont été effectuées sur 10 des 13 sites que comprend la Réserve.

97 espèces de bryophytes (10 hépatiques et 87 mousses) ont été recensées. Deux sites s'avèrent particulièrement intéressants : le géosite de la Butte du Puits avec 69 taxons dont 8 remarquables, et le site du Coteau des Verts Galants avec 51 taxons dont 5 remarquables.

Ce sont les pelouses calcicoles à sablo-calcicoles (pelouses dénudées, affleurements sableux) et les chaos gréseux qui recèlent le plus d'espèces remarquables. Parmi celles-ci, il est à souligner la découverte de *Antitrichia curtipendula*, *Grimmia decipiens*, *Grimmia trichophylla* et *Orthotrichum cupulatum*. Du point de vue de la gestion, il est préconisé de maintenir dans les milieux ouverts un stade de pelouses rases en mosaïque avec des milieux dénudés.



*Antitrichia curtipendula* : vue d'ensemble et détail d'une feuille (Carrière des Sablons)

### Formation botanique des agents du Conservatoire des ENS

Dans le cadre de la convention qui lie le Département au Conservatoire botanique national du Bassin parisien, une formation des agents départementaux a été organisée en juin 2018 pour approfondir les connaissances sur la flore des pelouses calcicoles. Le Coteau de Pierrefitte qui héberge cet habitat a été le support de ce temps d'échanges techniques et scientifiques.



*Formation des agents du Conservatoire des ENS sur le Coteau de Pierrefitte*

### Contribution aux programmes nationaux de suivi

Participation au comptage Wetlands International : à la mi-janvier, chaque année, des milliers d'observateurs recensent les oiseaux d'eau. En France, c'est la LPO qui coordonne ce comptage. Les sites départementaux des marais de la vallée de l'Essonne et de la Juine sont concernés par ce programme de suivi.







## Axe II :

# Restaurer la fonctionnalité de la Trame verte et bleue



### Journée mondiale des Zones humides

Etangs, lagunes, marais salants, mares, marais, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales, prairies inondables... Les zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, jour de l'anniversaire de la signature de la convention sur les zones humides, connue sous le nom de « **Convention de Ramsar** », du nom de la ville d'Iran où elle a été signée le 2 février 1971.

Cette journée est l'occasion pour les acteurs de l'eau et des espaces naturels de faire partager avec le plus grand nombre les enjeux de ces milieux entre terre et eau.

En 2018, le Département a proposé une animation au marais de Misery afin de découvrir l'avifaune ainsi que les différentes fonctions d'un tel milieu : réservoir de biodiversité, rôle épuratoire, zone d'expansion des crues...

### Organisation de moments d'échange, de formation et de concertation sur la TVB

Dans le cadre d'un programme porté par le CAUE, le Département a été associé à des ateliers de travail, en salle et sur le terrain. Réalisés sur le secteur du Plateau de Saclay, il s'agissait d'effectuer des lectures de paysage, en travaillant sur les éléments de continuités écologiques, les éléments fragmentants... et de les croiser avec les données du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

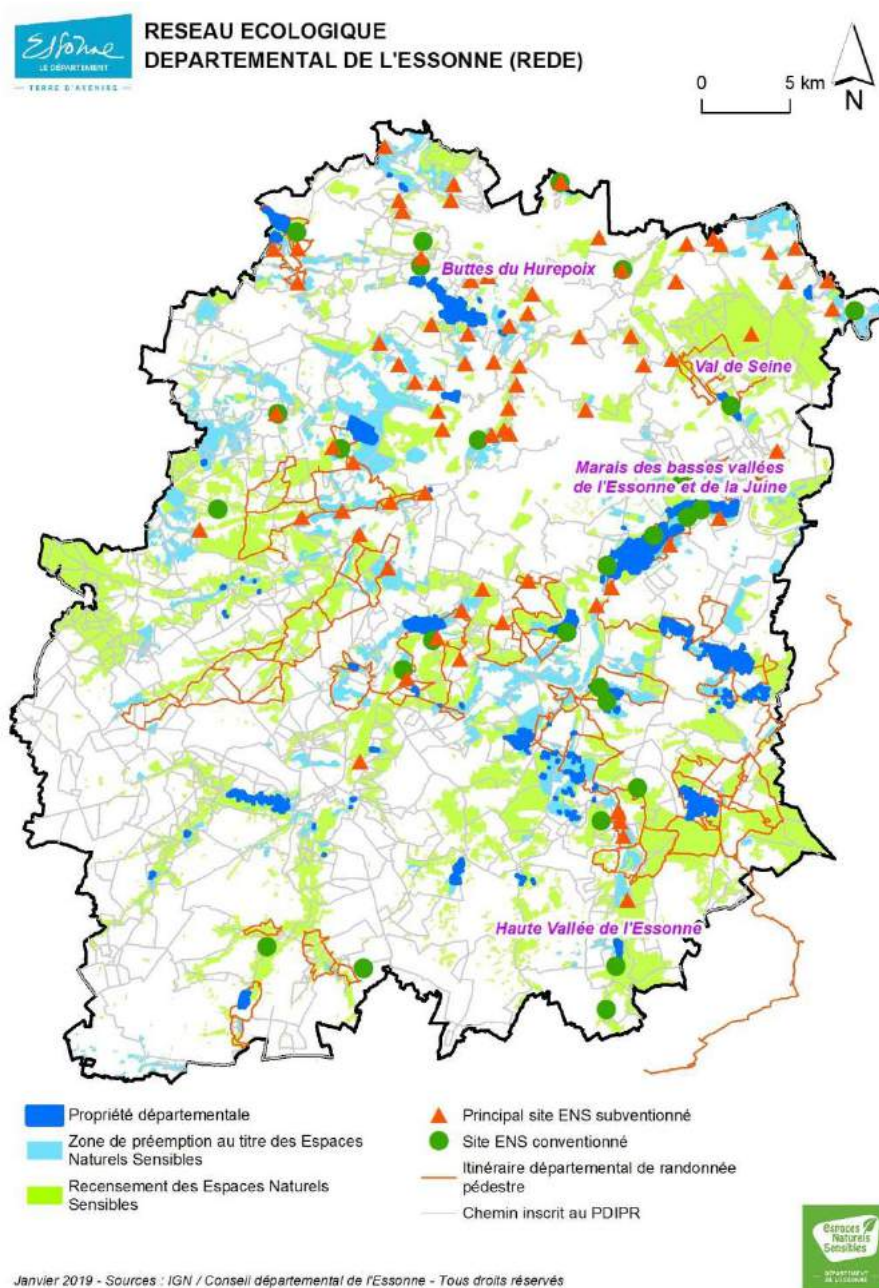


*Participation à la réflexion sur la Trame verte et bleue du plateau de Saclay (Ph. Guignard©)*

## Conforter le Réseau Ecologique du Département de l'Essonne

Le Réseau Ecologique Départemental de l'Essonne (REDE) correspond à l'expression de l'effort mené depuis près de 30 ans en matière de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Il traduit la mise en œuvre opérationnelle sur le territoire des outils à disposition du Département : il comporte en effet l'ensemble des zonages ENS (recensement et zones de préemption), les propriétés acquises et les sites conventionnés à ce titre, ainsi que les chemins inscrits au PDIPR et les itinéraires départementaux balisés.

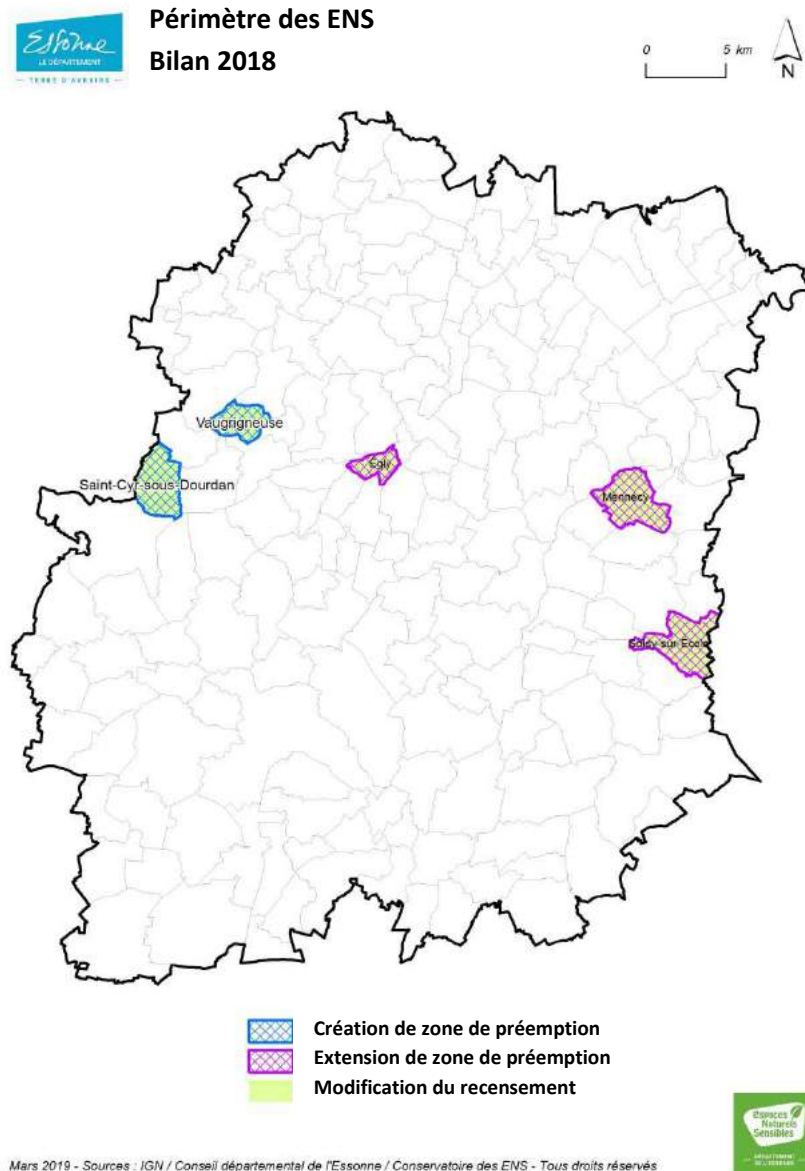
Cette infrastructure verte est constituée des réalisations concrètes menées tant par le Conseil départemental que par les collectivités associées à cette politique. Ce réseau préfigurait très largement la Trame verte et bleue (TVB) instaurée par les lois Grenelle 1 et 2.





## Extension du recensement ENS et des zones de préemption ENS

En 2018, 5 communes ont vu leurs périmètres ENS évoluer afin que le Département puisse les accompagner dans leurs projets de préservation des espaces naturels. La mise à jour du recensement ENS permettra d'aider financièrement ces collectivités, tandis que les zones de préemption leur donneront la possibilité d'acquérir en priorité des parcelles naturelles mises en vente afin de les réhabiliter et de les ouvrir au public.



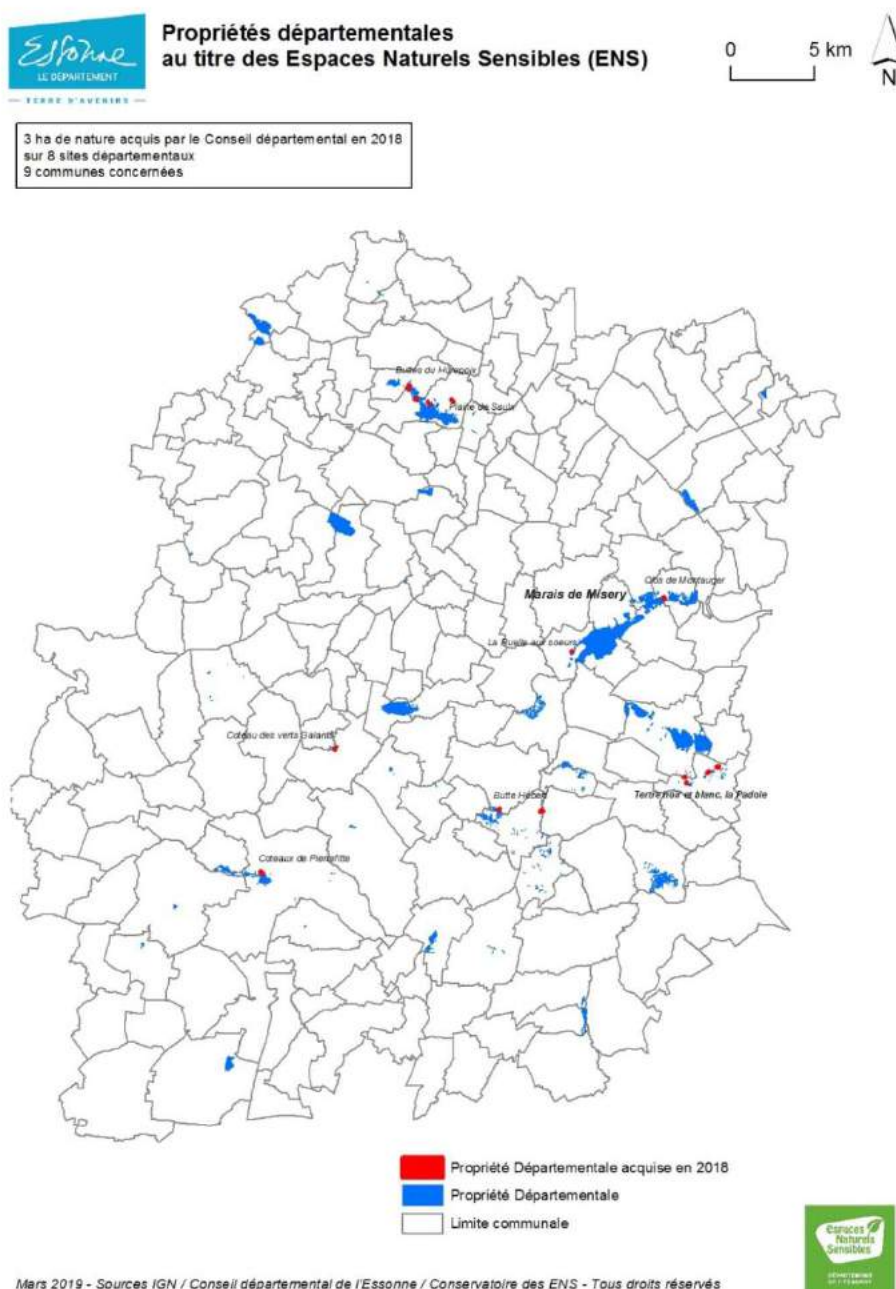
### Bilan 2018

**Recensement : + 110 hectares inscrits**  
**Zones de préemption : + 455 hectares classés**

## Poursuivre une politique foncière volontariste

En 2018, le Département a poursuivi sa politique de préservation des ENS en acquérant des terrains en vue d'y protéger la faune, la flore et les paysages, et à terme de les ouvrir au public. La maîtrise foncière publique constitue en effet un moyen efficace de conservation et de valorisation du patrimoine naturel.

Ainsi, 3 hectares de nature ont été achetés par le Conseil départemental, répartis sur 9 communes. Les sites concernés par ces nouvelles acquisitions sont notamment la Ferme de Montauger (Villabé), la Plaine de Saulx-les-Chartreux, le Coteau des Vertes-Galants (Chauffour-lès-Etréchy), ou encore le Coteau de Pierrefitte (Saint-Hilaire), entre autres.



## Renforcer le maillage des sites conventionnés

### Convention « Agriculture et nature » de la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière

Ce site privé de 10,3 hectares est considéré comme un important réservoir de biodiversité au niveau départemental.

D'un point de vue floristique, ce lieu offre un cortège particulièrement varié et riche puisque 203 espèces y ont été inventoriées au cours de ces dernières années. En outre, une étude sur les papillons a été menée et conclut à la présence de 28 espèces.

Néanmoins, cette diversité écologique est menacée par la colonisation des ligneux et par la dynamique d'une graminée, le *Brachypode penné*. Cette fermeture du milieu se traduit par une banalisation de la flore, et un appauvrissement de l'entomofaune suite à la disparition de l'élevage ovin.

La rareté et la fragilité des pelouses calcaires en Essonne font de cet ENS un espace remarquable à restaurer rapidement. C'est pourquoi il a fait l'objet de la première convention « Agriculture et nature » initiée par le Département avec un exploitant local. Le site a été inauguré le 17 juin dernier. L'objectif principal est de réintroduire ponctuellement du pâturage extensif sur ce lieu.



*Pelouse de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière, premier site bénéficiant d'une convention « Agriculture et nature »*



## Restaurer les continuités écologiques

### Aménagement du premier écuroduc de l'Essonne

Au Domaine de Montauger, un écuroduc a été installé. Il doit permettre de limiter les collisions d'écureuils roux par des véhicules grâce à une corde tendue au dessus d'une route intercommunale longeant le parc. Cet équipement a pu être mis en place en partenariat avec un propriétaire riverain, la commune de Villabé et l'intercommunalité (CAGPS).

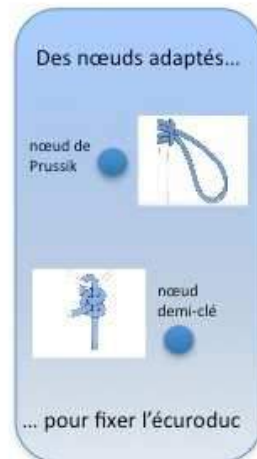
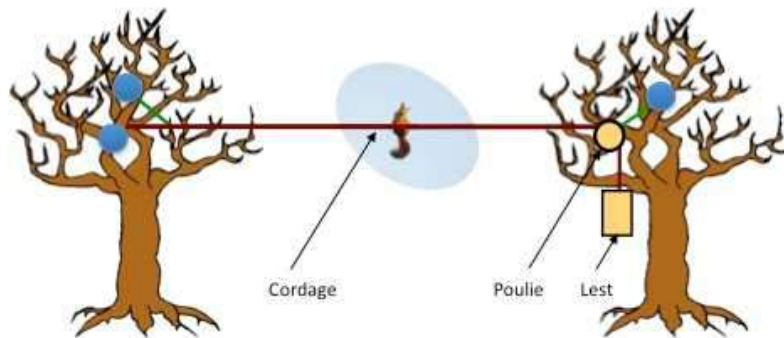


### L'ÉCURODUC UNE VOIE DE DÉPLACEMENT « EN TOUTE SÉCURITÉ »



Les collisions sur le réseau routier :  
un des principaux facteurs de mortalité de l'écureuil roux

Un système simple :  
un cordage, une poulie et un poids, pour permettre à l'écureuil  
de franchir un obstacle, notamment une route à forte circulation



Principe d'un écuroduc (d'après Association SOS Écureuil roux)



Écureuil roux

## Crapaudromes

Chaque printemps, la migration des amphibiens vers leurs lieux de reproduction provoque une forte mortalité chez ces animaux, notamment chez les crapauds. De nombreux secteurs routiers sont concernés en Essonne.

Afin de permettre à ces espèces de franchir les voiries sans se faire écraser, 6 crapaudromes sont installés temporairement de fin janvier à fin avril sur les communes de Dourdan, Bouville, Ormoy-la-Rivière, Morigny-Champigny et du Val St-Germain.

L'équipe de régie du Conservatoire procède donc à l'installation de 6,8 km de dispositifs. Des tranchées et filets orientent les animaux vers des canalisations ou des récipients, où ils sont ensuite relevés par l'Association NaturEssonne et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.



*Crapaud commun*



*Crapaudrome le long de la route départementale 836 de Dourdan*

### Contribution financière du Département à la gestion des forêts domaniales de l'Essonne

Le Département participe, depuis une trentaine d'années aux côtés de l'Office National des Forêts (ONF), à l'entretien et à l'équipement, en vue de l'accueil du public, des forêts domaniales de l'Essonne. Dans le cadre de ce partenariat, l'intervention financière du Département est centrée sur les massifs de Sénart (3 000 hectares) et de la Grange (200 hectares). Cette contribution est menée dans un souci de privilégier, à la fois, les bois faisant l'objet d'une gestion concertée dans le cadre d'une charte forestière de territoire, et les forêts périurbaines proches des grandes agglomérations qui offrent à la population des espaces de loisirs invitant à se rapprocher de la nature.

En 2018, l'aide en fonctionnement s'est élevée à 100 000 € pour l'entretien courant de ces massifs (enlèvement de débris et de dépôts sauvages, opérations ponctuelles de nettoyage, abattage et élagage d'arbres, maintenance des aires d'accueil, des parkings et des voies de circulation, tonte des pelouses, fauchage des accotements, réparation du mobilier dégradé...). Le Département a également contribué au fonctionnement du Centre de renseignement et d'éducation de la Faisanderie de Sénart. Cet équipement, ouvert en 1980, accueille gratuitement, chaque année, plus de 8 000 élèves venant d'établissements scolaires essonniers pour des visites commentées ou libres, des expositions ou des ateliers de découverte de la nature. C'est aussi un espace d'information, d'échange et de sensibilisation à la protection de l'environnement, de formation pour les équipes enseignantes et le lieu de diverses manifestations sociales, culturelles ou environnementales

L'aide en investissement (85 000 €) a permis d'une part, la réfection de la route forestière permettant d'accéder à la Faisanderie de Sénart, mais également des travaux écologiques de réouverture et de valorisation du secteur des Uzelles dans ce même massif.

En outre, un chantier nature y a été organisé par l'ONF et la Maison de l'environnement de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine en octobre, afin de remettre en lumière des zones de landes à Bruyères qui étaient colonisées par les ligneux.



*Chantier de bénévoles à la Prairie des Uzelles*



## Travaux écologiques sur différents Espaces Naturels Sensibles

### Réouverture de landes

Près de 6 000 m<sup>2</sup> de landes à éricacées ont été rouverts en forêts départementales des Grands-Avaux à Champcueil et de la Roche Turpin à Bruyères-le-Châtel / Fontenay-les-Briis.

Sur la platière de Bellevue à Moigny-sur-Ecole (site Natura 2000), des travaux écologiques ont également été menés pour remettre en lumière ces zones.

Enfin, des fronts de taille ont été dégagés dans la forêt des Grands-Avaux. Ces travaux seront favorables aux serpents présents sur site (Couleuvre d'Esculape et Vipère aspic).



*Travaux de réouverture en forêt des Grands-Avaux*



*Travaux de restauration de landes sur la platière de Bellevue à Moigny-sur-Ecole*

### Travaux sur les berges du bief d'Echarcon

Suite à la découverte de brèches hydrauliques suite à des phénomènes d'érosion dans la berge de la rivière Essonne, des travaux de consolidation ont été engagés. En effet, ce phénomène risquait de fragiliser des zones de nidifications d'oiseaux (mouettes, sternes), ainsi que des ouvrages présents en aval dans les marais.

Les travaux se sont déroulés en septembre sous la forme de techniques de génie écologique sans impacter le régime d'écoulement des eaux, ni le profil en travers de la rivière Essonne. Les opérations se sont articulées autour de la mise en place d'un double rideau de pieux en bois jointifs, puis du remplissage par des troncs et des fagots (issus d'essences locales prélevées et façonnées sur le site), ainsi que par l'apport d'argile. L'ensemble a été surmonté d'une couche de 20 cm de terre végétale locale où la végétation héliophytique pourra à nouveau se développer dès le printemps suivant.



*Recréation d'une berge dans un méandre de l'Essonne*

### Travaux de restauration hydro-écologiques au Clos de Montauger

Des mises en lumière et des sécurisations ont été menées sur ce site en 2018. Par ailleurs, une reprise des berges, l'installation d'un déflecteur, ainsi que des aménagements piscicoles ont complété le programme de travaux.



## Travaux de restauration du champ d'expansion des crues au Marais des Rabiers

Ce site présente un enjeu fort à l'échelle locale et départementale à divers titres :

- **Ecologique** : le Marais des Rabiers renferme un milieu unique en Essonne et des espèces végétales rares. Ces parcelles bénéficient de classements divers : ZNIEFF de type 2, site classé de la haute vallée de l'Essonne, site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
- **Paysager** : la vallée présente des milieux boisés typiques (aulnaies, saulaies, phragmitaies) avec des gradients variés jusqu'aux plateaux. Ils bordent l'arc boisé sud-francilien et jouxtent la Réserve de biosphère du massif de Fontainebleau.
- **Hydraulique** : le site fait partie des 4 zones humides majeures du département et de l'unique zone identifiée en sud Essonne. Le terrain présente un intérêt dans le cadre de la gestion des crues et des inondations. Il a notamment été inondé lors des crues de juin 2016.
- **Accueil et sensibilisation du public** : il constitue à terme un point d'accueil potentiel pour l'information du public en milieu rural.



*Travaux de réhabilitation d'évacuation de déchets en vue de renaturer le Marais des Rabiers (octobre 2018)*

Depuis 2014, des travaux de très grande ampleur ont été réalisés sur ce site afin de résorber progressivement le mitage paysager.

En 2018, la dernière tranche de travaux a été achevée. Ce sont ainsi 2 000 m<sup>3</sup> de déchets qui ont été évacués, et qui s'additionnent aux 8 500 m<sup>3</sup> déjà extraits dans les opérations précédentes. En parallèle, 5 000 m<sup>2</sup> de zones d'expansion de crue ont été reconstitués, et permettent de retrouver des milieux humides typiques de la vallée où une végétation endémique spontanée pourra à nouveau s'exprimer.



### Suivi des chiroptères

Comme chaque année, des suivis hivernaux des caves de Sermaise et des Champignonnières d'Etampes (site Natura 2000) ont été réalisés.

La hausse des effectifs de chauves-souris hibernantes dans les Champignonnières d'Etampes se poursuit de manière remarquable. Un nouveau record a en effet été établi en décembre 2018 avec un total de 242 individus observés (108 en 2017). 6 espèces ont été recensées avec un effectif record de 192 Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) !



Le Bureau d'étude Biotope a été missionné, notamment pour réaliser un suivi des chauves-souris de ce site durant le swarming entre août et octobre, définir des habitats d'espèces, des principales routes de vol et les connexions avec la trame naturelle aux alentours, et préconiser des opérations de gestion écologiques.

Les inventaires réalisés ont permis de mettre en évidence la présence de 11 espèces, soit 50 % de la richesse régionale.

### Nuit européenne de la chauve-souris

Depuis 20 ans, la Nuit Internationale de la chauve-souris est organisée chaque année afin de faire découvrir à un large public la biologie, le mode de vie, les menaces mais aussi les actions de protection mises en place pour préserver les Chiroptères.

Cette année, le CENS a participé à cet évènement en proposant une balade crépusculaire le samedi 25 août en partenariat avec la commune de Verrières-le-Buisson et l'association Azimut 230.





# Axe III :

## Pérenniser et valoriser les écopaysages





### Reconstituer les limites historiques du Domaine de Montauger

En 2018, les négociations avec les propriétaires de la Ferme de Montauger, qui constituait une enclave privée au sein du domaine départemental, se sont concrétisées par un acte de vente signé le 29 novembre pour un montant de 800 000 €.

Cette acquisition permet de rattacher au parc différents bâtiments qui accueillait autrefois des activités agricoles. La prise de possession des terrains interviendra à la mi 2019. Les 3 habitations auront vocation à accueillir des gîtes touristiques et les bâtiments annexes seront affectés à l'entretien du Parc de Montauger. Différents travaux paysagers et écologiques y seront menés dès 2019.



*Avec l'achat de la Ferme de Montauger, le Département reconstitue les limites historiques du parc et contribuera au renforcement de l'offre d'hébergement touristique dans le Nord Essonne*

# Protéger les arbres remarquables

## Inventaire du patrimoine arboré au Domaine départemental de Montauger

En 2017-2018, un recensement du patrimoine arboré a été mené par le Cabinet SEGIC sur ce site. Il s'agissait de mieux connaître et localiser les arbres et arbustes d'intérêt présents dans le parc : 529 sujets majeurs ou originaux (essences locales et introduites) ont ainsi été identifiés. Une cartographie et une base de données ont été établies à cette occasion. Cette étude sera intégrée au plan de gestion du site qui doit être renouvelé en 2019. Elle servira également de base pour des animations avec le grand public et pour une signalétique informative qui sera mise en place en 2019.

**Abies**  
Arbres remarquables  
Arbres

**Nom du Genre : Abies**  
**Nom de l'Espèce : pinsap**  
**Famille botanique : Pinacées**  
**Nom commun : Sapin d'Espagne, Sapin d'Andalousie**

Cet arbre d'ornement est souvent utilisé dans les parcs et jardins en raison de sa croissance rapide et de sa composition végétale.

**Principales typologies** : Les pinsap sont les arbres à feuillage persistant les plus communs en France. Ils sont originaires du Sud-Ouest de l'Espagne, où ils sont très abondants. Ils sont très résistants à la sécheresse et à la pollution.

**Utilisations** : Ils sont très utilisés dans les parcs et jardins en raison de leur croissance rapide et de leur résistance à la sécheresse et à la pollution.

**Origine** : Origine du Sud-Ouest de l'Espagne, dans les zones de montagne.

**Principales caractéristiques** : Arbre de 10 à 20 m de haut, à croissance rapide, à feuillage persistant, à croissance rapide.

**Maladies et parasites courants** : Les pinsap sont sensibles à la sécheresse et à la pollution.

Le patrimoine arboré du Domaine de Montauger a été inventorié pour être valorisé auprès du public

## Reconquérir les paysages dégradés

### Essonne Verte-Essonne Propre

Cette opération annuelle majeure, conduite en partenariat avec la Mission développement durable de la Direction de l'environnement, présente un bilan 2018 conséquent.

155 opérations (ramassages et animations) ont été organisées au cours de la campagne EVEP 2018, qui s'est déroulée du samedi 24 mars au dimanche 17 juin 2018.

Quelques chiffres :

- 120 communes essonniennes ayant accueilli au moins une opération ;
- 13 638 participants ;
- 155 opérations inscrites (nettoyage et sensibilisation) ;
- 76 bennes mises à disposition ;
- 131 tonnes de déchets collectés, dont 5 tonnes de déchets dangereux.

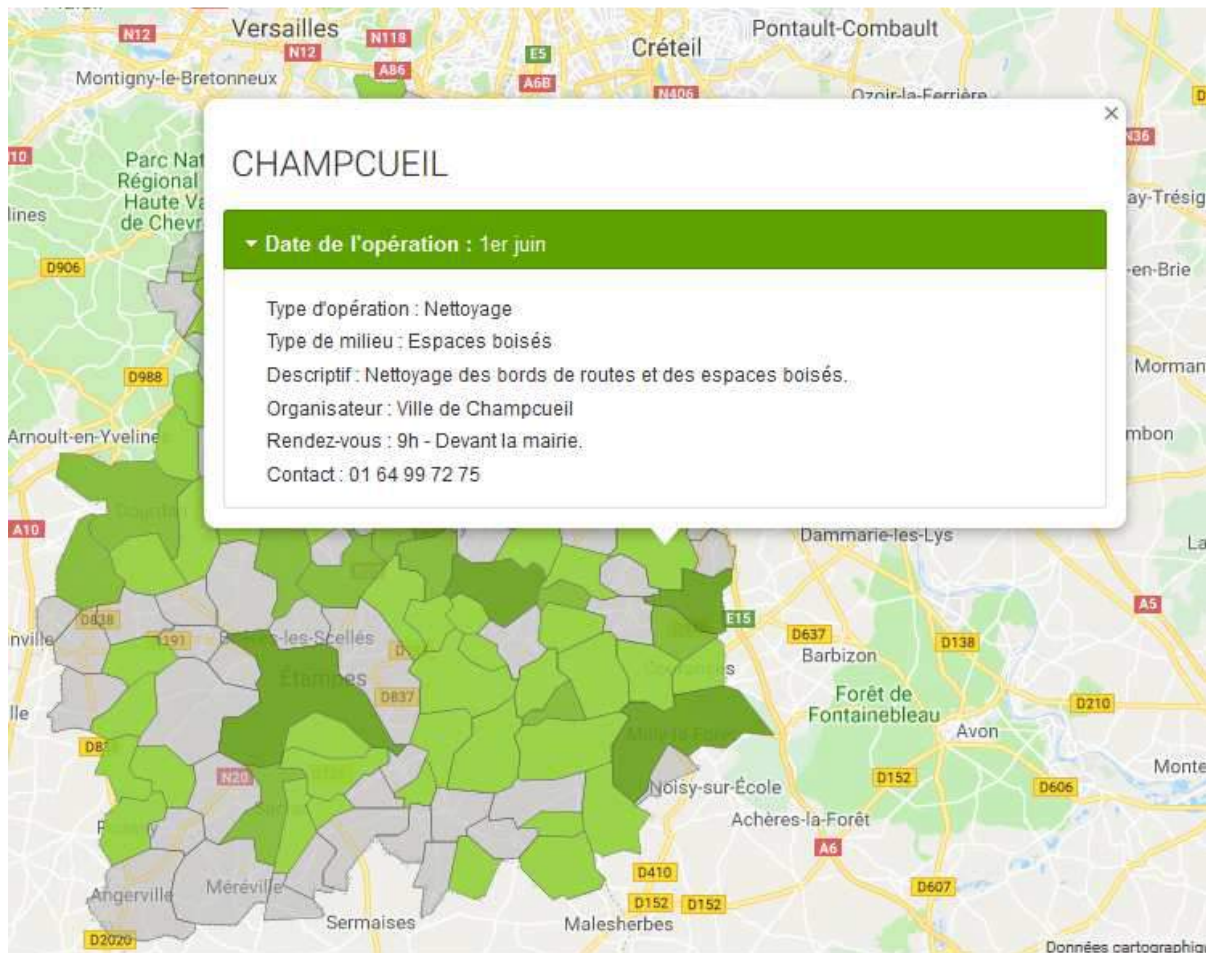




### Carte interactive des opérations

En 2018, un nouvel outil de communication a été déployé sur le site internet du Département à l'adresse suivante [carteevnp.essonne.fr](http://carteevnp.essonne.fr). Cette cartographie permet de retrouver toutes les initiatives des structures partenaires par commune.

Chaque opération y est détaillée, permettant ainsi de donner plus de lisibilité aux initiatives locales.



*Extrait de la carte interactive*



# Axe IV :

## Valoriser la géodiversité





### Réhabilitation de la Carrière de la Troche (Palaiseau)

Nichée au cœur du parc Eugène Chanlon sur la commune de Palaiseau, l'ancienne carrière de grès de la Troche est un géosite à fort intérêt qui présente une des dernières coupes géologiques visibles en vallée de la rivière Yvette.

En 2018, des travaux de réhabilitation, réalisés par le Conseil départemental, en partenariat avec la commune de Palaiseau et les associations locales, ont permis de remettre en lumière le front de grès, de restaurer la qualité du paysage, de reconstituer des habitats naturels remarquables et de sensibiliser la population sur la fragilité de ces milieux.

Cette opération vient renforcer la protection des versants du plateau de Saclay, progressivement acquis, protégés et ouverts au public par les collectivités. Ce site géologique, qui contribue également à l'offre pédagogique dans le Nord du Département, a été inauguré le 13 octobre 2018 à l'occasion de la Journée départementale du patrimoine géologique de l'Essonne.

#### Travaux réalisés :

- restauration des milieux naturels,
- évacuation des dépôts sauvages,
- sécurisation du site,
- amélioration des conditions d'accès,
- installation de mobiliers d'accueil et d'information,
- enlèvement de tags.

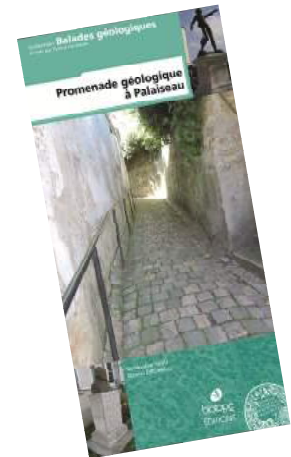


*Aménagement de la Carrière de la Troche – Palaiseau (juillet 2018)*

## Edition d'une nouvelle balade géologique (Palaiseau)

En 2018, le Département a soutenu la conception d'une nouvelle balade géologique à Palaiseau. Celle-ci a été élaborée en partenariat avec la commune de Palaiseau, des géologues locaux, les associations « À la Découverte du Plateau de Palaiseau » et « Mémoire de Lozère », en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris. C'est la sixième promenade proposée par le Département.

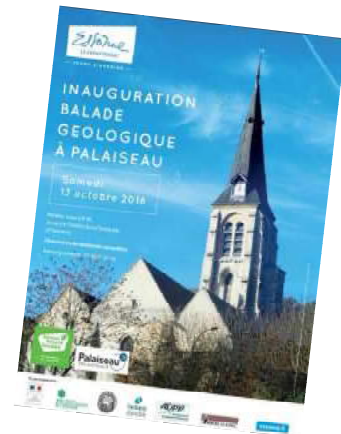
Son inauguration s'est déroulée à l'occasion de la Journée du patrimoine géologique que le Département organise chaque année à l'automne.



## Journée départementale du patrimoine géologique (Palaiseau)

Elle s'est déroulée le 13 octobre 2018 sur la commune de Palaiseau, et a débuté par l'inauguration et la présentation de la Balade géologique (cf. ci-dessus).

Lors de cette inauguration, animée par les agents en charge de la gestion de la Réserve, 120 personnes étaient présentes. La journée s'est poursuivie l'après-midi durant lequel 170 participants ont pu découvrir le site géologique de la Carrière de la Troche.



*Inauguration de la Balade géologique et découverte de la carrière de la Troche à Palaiseau*



## Faire connaître l'action de l'Essonne en faveur du géopatrimoine

Le Chef de service du CENS et le Conservateur chargé de la Réserve géologique sont intervenus au cours de plusieurs congrès. Le colloque des 10 ans d'inventaire national du patrimoine géologique à Chambéry a notamment permis de présenter les actions du Département pour la protection et la valorisation de la géodiversité en Essonne.



Présence de l'Essonne aux congrès de l'INPG et du CRPG

## Créations graphiques autour du patrimoine géologique

Afin de guider les visiteurs vers les richesses de la Réserve, une mascotte a été créée pour la Réserve.

Le sirénien emblématique du stratotype Stampien (*Kaupitherium gruelli*), semblait le plus à même d'accueillir le public essonnien sur les géosites. Un personnage jovial a ainsi été créé à l'image de ce mammifère marin, et baptisé « Alcide » en référence à Alcide d'Orbigny, créateur emblématique du Stampien.

Sur les différents supports pédagogiques (cf. paragraphe précédent), Alcide guide désormais les visiteurs à la découverte du patrimoine naturel et culturel des géosites. Cette mascotte permettra une meilleure identification de la Réserve géologique de l'Essonne et une approche ludique de la géologie au travers d'un personnage pittoresque.





## Mise en valeur d'une souche fossilisée (Lisses)

Dans le cadre de l'aménagement de la Maison départementale de l'environnement, une souche fossilisée de cyprès du Stampien a été exposée dans les jardins du Domaine de Montauger. Cet objet géologique remarquable provient de la Sablière du Bois de Lunézy à Saulx-les-Chartreux. Ce bois pétrifié a été découvert dans les années 80 parmi les restes de nombreux autres arbres.

Afin d'offrir aux visiteurs un aperçu de l'Essonne il y a environ 30 millions d'années, une reconstitution paléo-environnementale et un panneau pédagogique retraçant l'histoire de cette souche ont été réalisés.



**Une découverte exceptionnelle**  
**Une forêt pétrifiée en Essonne**

Ce vestige géologique provient de la sablière de Lunézy à Saulx-les-Chartreux, dans le nord de l'Essonne. Ce site a livré à la fin des années 80, un ensemble remarquable de 65 troncs et souches fossilisés répartis sur deux hectares, ce qui en fait une des forêts pétrifiées les plus remarquables d'Europe.

**À quoi ressemblait cette forêt, il y a 30 millions d'années ?**  
L'analyse des ossements de croissance a permis de déterminer l'âge de ces arbres au moment de leur mort (entre une dizaine d'années et plus de deux siècles) et leurs dimensions (diamètre entre 0,5 et de 2 m, hauteur entre 5 et 20 m). Ce peuplement forestier était composé de bosquets, avec moins de 50 arbres à l'hectare. Cette espèce appartient à la famille des Taxodiacées et est apparentée au Cyprès chauve, dont vous pouvez observer de beaux spécimens à l'arrière-plan du kiosque. Elle diffère de celui-ci par l'absence de pneumatophores (nécessaires à l'aération des racines permettant les échanges gazeux), caractéristiques de ces arbres vivant en zone humide. Les cyprès chauves actuels ont été introduits en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, depuis la Louisiane où ils vivent dans les bayous. Des études menées sur les poèmes fossiles ont permis d'imaginer la végétation qui vivait au Stampien sous ces « cyprès ». À leur pied, devaient s'épanouir des plantes proches de la Callune, de la Bruyère, de l'Alouette, de la Digitale ou encore du Plantain. Les plantations réalisées autour du kiosque à partir d'espaces actualisés sont une évocation de cette flore.

**Le végétal au minéral**  
À la fin de l'époque du Stampien (-34 à -29 millions d'années), la mer qui occupait le Bassin parisien amorçait son retrait définitif, laissant derrière elle un paysage aride. C'est dans ce contexte que cette forêt s'est développée, au milieu de dunes sableuses (cf. reconstitution ci-contre). La présence de nombreux troncs brisés couchés à proximité de leur souche, suggère un événement catastrophique (comme une tempête par exemple), les vents de sable ayant ensuite enterré cette forêt abîmée. La transformation des bois en minéral ne s'est produite que bien plus tard par un processus dit de « silicification ». Il s'agit du remplacement de la matière organique et des vides par la silice contenue dans le sable. Seul le « bois de cœur » (dardement) a été fossilisé.

**Reconstitution de cyprès fossilisé du Stampien.**  
**Reconstitution du paysage de la forêt pétrifiée de Saulx-les-Chartreux au Stampien (-30 millions d'années).**

**DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MONTAUGER**  
Maison de l'environnement et de l'énergie

Kiosque et panneau pédagogique présentant une souche fossilisée – Maison de l'environnement de l'Essonne

## Convention de gestion du gésite de la Sablière du Chemin d'Orgemont

Afin de conforter le partenariat avec la commune d'Itteville, propriétaire de la parcelle du gésite de la Sablière du Chemin d'Orgemont, une convention de gestion sur 10 ans a été signée. Ce contrat a été adopté par les élus départementaux lors de la Commission permanente du 15 octobre 2018, et par le Conseil municipal le 27 décembre 2018. Ce document définit précisément les rôles respectifs de chaque signataire.

Le Département, en tant que gestionnaire de la Réserve géologique, est chargé de l'aménagement global, de l'entretien régulier des équipements, des travaux de génie écologique et de l'organisation des animations à destination du grand public et des scolaires.

La Commune devra renforcer la protection urbanistique du site et de ses abords (PLU), contribuer au suivi courant du gésite et diffuser localement l'information sur les manifestations et animations, ainsi que les documents pédagogiques réalisés par le Département.

Ces objectifs s'inscrivent dans la démarche départementale visant, d'une part, à constituer un réseau de sites naturels préservés et valorisés, représentatif de la diversité du patrimoine naturel essonnien, et d'autre part, à conserver et faire découvrir le géopatrimoine local.



*Une convention de gestion a permis la valorisation du géosite d'Itteville*



### Surveillance des sites classés

En 2018, les agents en charge de la RNGE ont procédé à **120 heures de surveillance**.

Les sites les plus fréquentés ont été visités en priorité : la Carrière des Sablons (Auvers-Saint-Georges), le Coteau des Verts Galants (Chauffour-lès-Etréchy) et la Butte du Puits (Villeneuve-sur-Auvers). Les missions de surveillance ont été accentuées sur la période de mai à septembre, durant laquelle la fréquentation est plus importante et les risques d'infractions accrus.



Dépôt sauvage sur le site du Coteau des Verts Galants – Chauffour-lès-Etréchy

Suite à l'installation de caméras de surveillance, le nombre de dépôts sauvages a nettement diminué sur l'année 2018, puisqu'un seul a été constaté sur le géosite du Coteau des Verts Galants (Chauffour-lès-Etréchy). Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Plusieurs réunions se sont également tenues avec les maires des communes d'Itteville, de Chauffour-lès-Etréchy, de Villeneuve-sur-Auvers et de Saint-Hilaire concernant la protection des sites géologiques.



## Accueil et animations

### Fréquentation par les scolaires

Au cours de l'année, **506 élèves** ont été accueillis sur la Réserve naturelle au cours de 15 animations. Comme en 2017, il s'agit principalement de collégiens de 5<sup>ème</sup>. Les sites aménagés d'Auvers-Saint-Georges et de Chauffour-lès-Etréchy sont les plus visités.

Les agents de la Réserve ont également réalisé des animations sur un nouveau site : le géosite de Pierrefitte à Saint-Hilaire.



Animation avec des élèves de 5<sup>ème</sup> sur le site géologique de Pierrefitte à Saint-Hilaire

### Fréquentation par le grand public

Au cours de l'année 2017, **550 personnes** ont été accueillies en visite guidée lors de 24 animations menées sur les sites de la Réserve.

Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2014. Ces animations sont organisées par le biais du programme des Rendez-vous nature du Conseil départemental, ou suite à des demandes d'associations.

Les thématiques sont variées, puisqu'elles peuvent aborder la paléontologie, la géologie, la faune, la flore ou le patrimoine industriel des sites.



Animation géologique sur la Sablière du chemin d'Orgemont (Itteville) et au Domaine départemental de Chamarande

### Fête de la Nature

En partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'association RNF, le Conservateur et le Garde-technicien ont participé à l'organisation du stand des Réserves Naturelles de l'Ile-de-France. Au cours de cette journée, **170 personnes** ont été accueillies autour d'animations sur la faune, la flore et la géologie des géosites.



Visuel de l'édition 2018 de la Fête de la Nature



## **Aménagement d'un parking sur le géosite de la Butte du Puits (Villeneuve-sur-Auvers)**

Le géosite de la Butte du Puits abrite les vestiges d'une ancienne carrière de grès. On peut y observer à la même altitude les grès et le calcaire d'Étampes, témoin du remplissage des dunes de sable de Fontainebleau par le calcaire. Le banc de grès de cette carrière, d'une épaisseur de 8 m, est le plus imposant du département.

Le plan de gestion de la RNGE prévoit l'inauguration de ce site géologique en octobre 2019 à l'occasion de la Journée départementale du patrimoine géologique. Une première tranche de travaux a débuté en 2018 par la création de zones de stationnement et d'accueil pour le public.



*Aménagement d'un parking et d'une zone d'accueil pour le public – Villeneuve-sur-Auvers (décembre 2018)*



## Réhabilitation du géosite du Coteau des Verts-galants (Chauffour-lès-Étrechy)

Le géosite du Coteau des Verts-Galants avait été aménagé en 1996 par le précédent gestionnaire. Au fil des années, les différents équipements (parking, panneaux pédagogiques, escalier...) se sont détériorés et nécessitaient une remise à niveau.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2018 avec la réhabilitation du parking et la reprise d'un escalier en pierres. La restauration du site se poursuivra en 2019 par la rénovation de l'escalier principal et le remplacement des panneaux pédagogiques.



*Réhabilitation du parking au Coteau des Verts-Galants – Chauffour-lès-Etrechy (novembre 2018)*



*Restauration de murets et d'un escalier en pierres calcaires au Coteau des Verts-Galants – Chauffour-lès-Etrechy*



### Mise en valeur d'un front de taille au Coteau des Verts-Galants

Le site géologique du Coteau des Verts-Galants à Chauffour-lès-Etréchy se distingue par une succession de pelouses et de fronts calcaires en mosaïque sur plusieurs centaines de mètres. Des travaux de réouverture de clairières (2 000 m<sup>2</sup>) et de restauration de corridors écologiques ont été menés sur le périmètre de protection du géosite. En outre, 400 mètres de sentiers ont été réhabilités afin de permettre l'accès à l'un des fronts calcaires de l'ancienne carrière des Dhuisis.



*Réouverture de carrières et milieux calcicoles – Chauffour-lès-Étrechy (avril 2018)*

### Restauration d'un affleurement géologique sur le géosite des Pentès de la vallée aux loups (Ormoy-la-Rivière)

Suite à des éboulements, l'affleurement de ce site était recouvert par d'importants dépôts de pente. Le phénomène érosif, lié aux précipitations et au gel, répété chaque hiver, constitue en effet une contrainte forte pour la stabilité des faluns (dépôts sédimentaires) de ce front de sable.

Des travaux d'abattage et de terrassement ont été réalisés afin d'assurer la mise en valeur de cet affleurement et sa sécurisation pour le public. La restauration de la sablière a par ailleurs permis la modélisation de la coupe géologique.



*Restauration de l'affleurement de la Pente de la Vallée aux Loups – Ormoy-la-Rivière (février 2018)*

## Restauration d'une coupe géologique sur le géosite de la Sablière de Villemartin (Morigny-Champigny)

En 2018, une seconde coupe géologique a été mise à jour sur la Sablière de Villemartin. Menée avec le soutien des géologues du Conseil scientifique et de l'Association Paléontologique de Mennecy (APM), cette opération avait pour objectif de mettre en lumière de nombreux niveaux sédimentaires masqués ou recouverts depuis les années 90.

Le tamisage des sédiments a permis également de prélever plusieurs fossiles d'espèces de mollusques et vertébrés marins, caractéristique des faluns de Morigny. L'ensemble de ce matériel paléontologique sera trié et bancarisé au cours de l'année 2019.



*Création d'un second affleurement sur la Sablière de Villemartin et fossiles découverts*

Lors de l'aménagement de ce site géologique, programmée en 2019, les deux affleurements seront protégés et mis en valeur pour le grand public et les scolaires.

## Réalisation de laques-films sur le géosite de la Sablière de Villemartin (Morigny-Champigny)

Le nettoyage de cet affleurement a été l'occasion d'établir des laques-films à partir des fronts de sable. Ces fac-similés, qui permettent le prélèvement et la conservation des strates, sont nécessaires à la préservation d'épreuves représentatives du patrimoine stratigraphique du Stampien. Par ailleurs, certains de ces échantillons seront utilisés à des fins pédagogiques pour la mise en valeur des affleurements in situ ou ex situ : ouvrage pédagogique, expositions...



*Extraction d'un laque-film sur le gisement de la Sablière de Villemartin – Morigny-Champigny*





# Axe V :

## Lutter contre le changement climatique



## Dotation de véhicules électriques

Dans l'optique de moderniser son parc automobile et devenir un acteur exemplaire sur le territoire, le Département a remplacé un grand nombre de ses véhicules thermiques par des voitures et utilitaires électriques. A cet effet, le Conservatoire des ENS a été équipé d'un premier véhicule zéro émission en 2018. A terme, une partie du pool automobile du service sera remplacé.



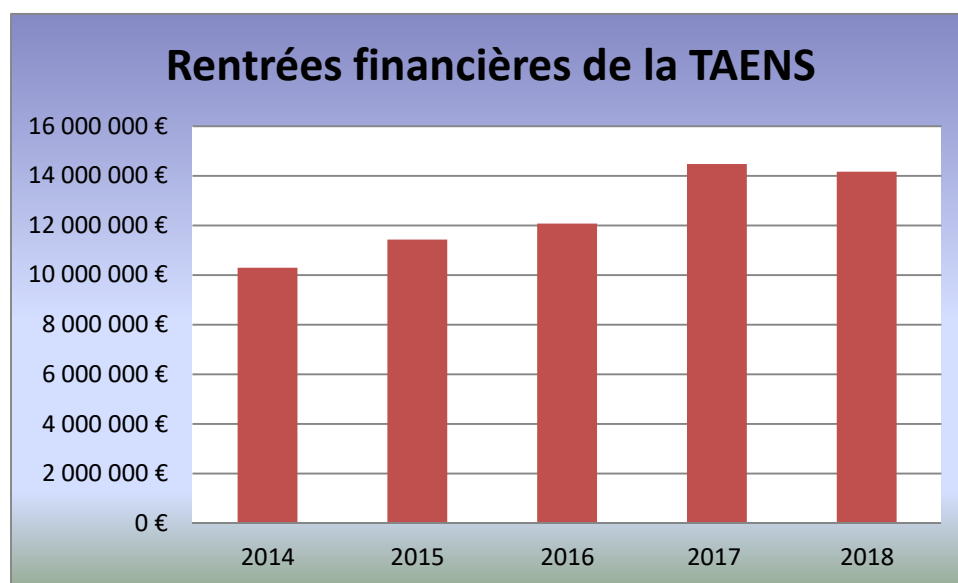
*Un nouveau véhicule électrique pour le Conservatoire des ENS (premier plan)*



# Bilan financier

## Les recettes

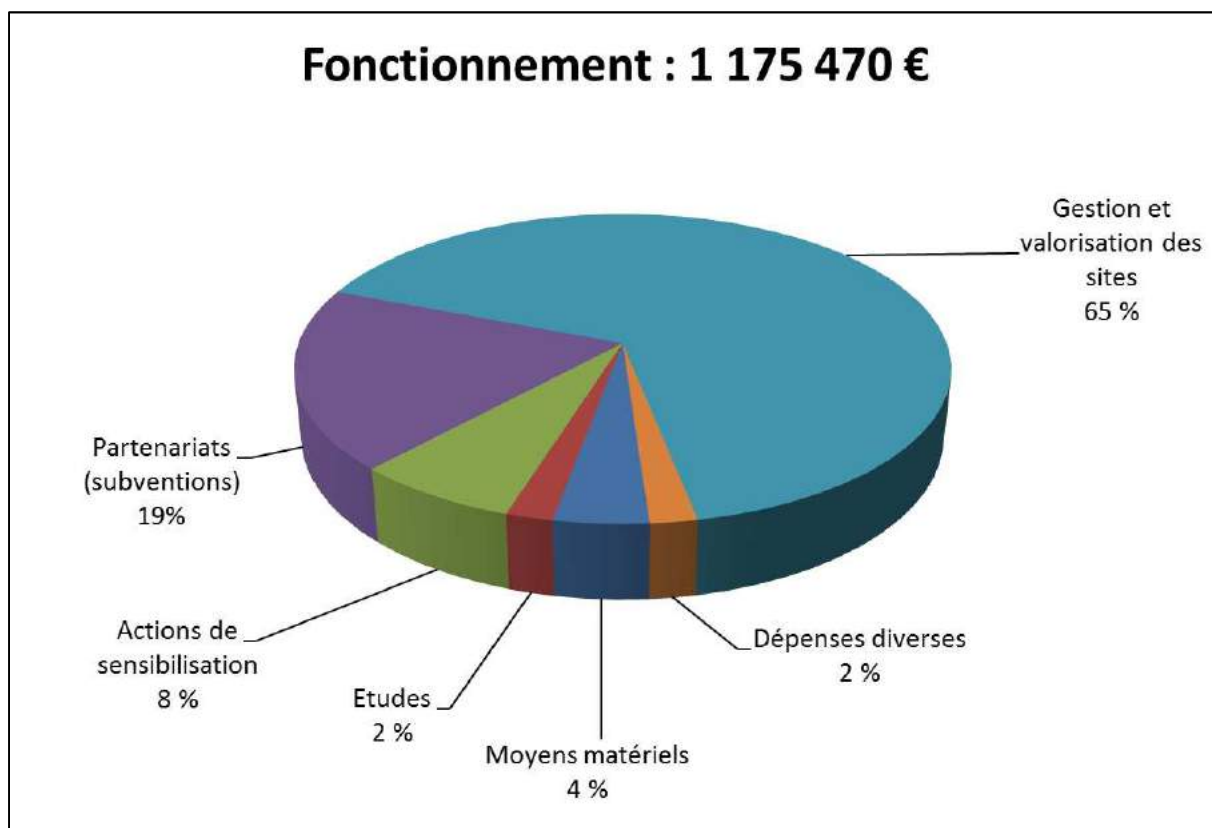
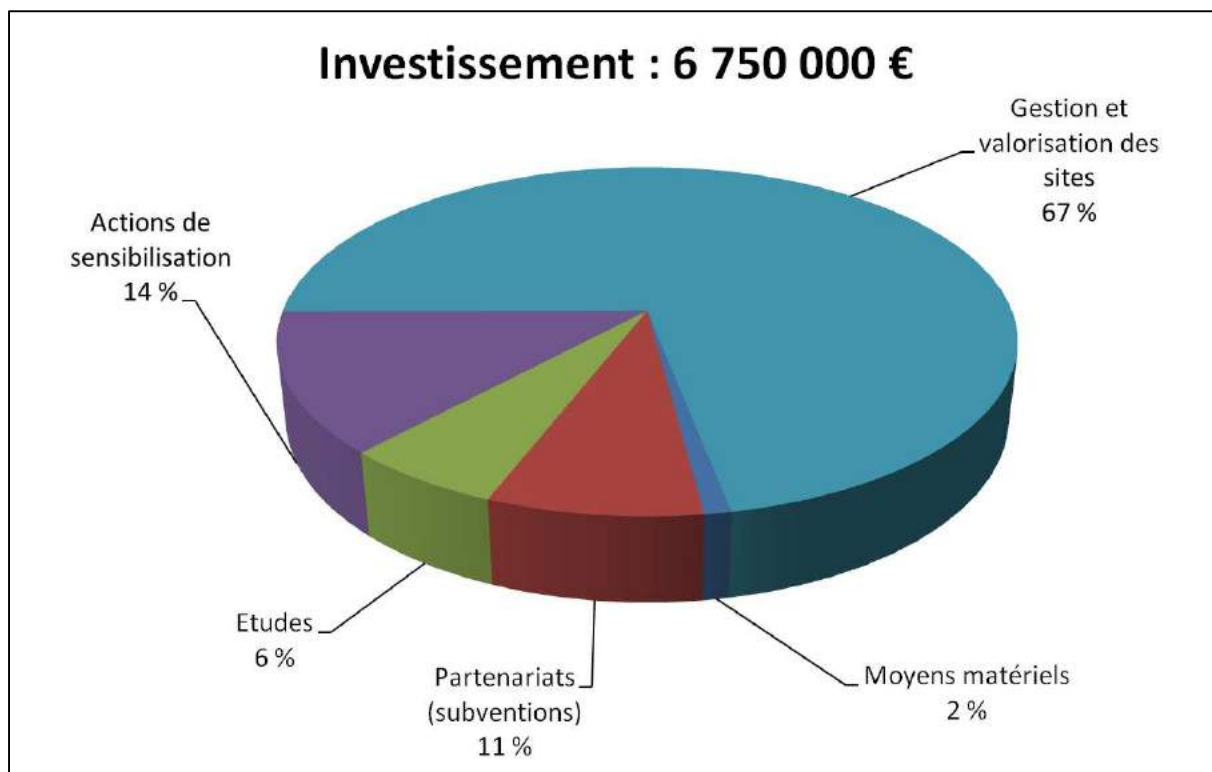
En Essonne, la part départementale de Taxe d'aménagement affectée aux Espaces Naturels Sensibles (TAENS) a été instaurée par délibération du Conseil départemental le 21 novembre 2011. Dans le cadre de la politique des ENS, les actions du Département en faveur du patrimoine vert sont financées par ce produit fiscal.



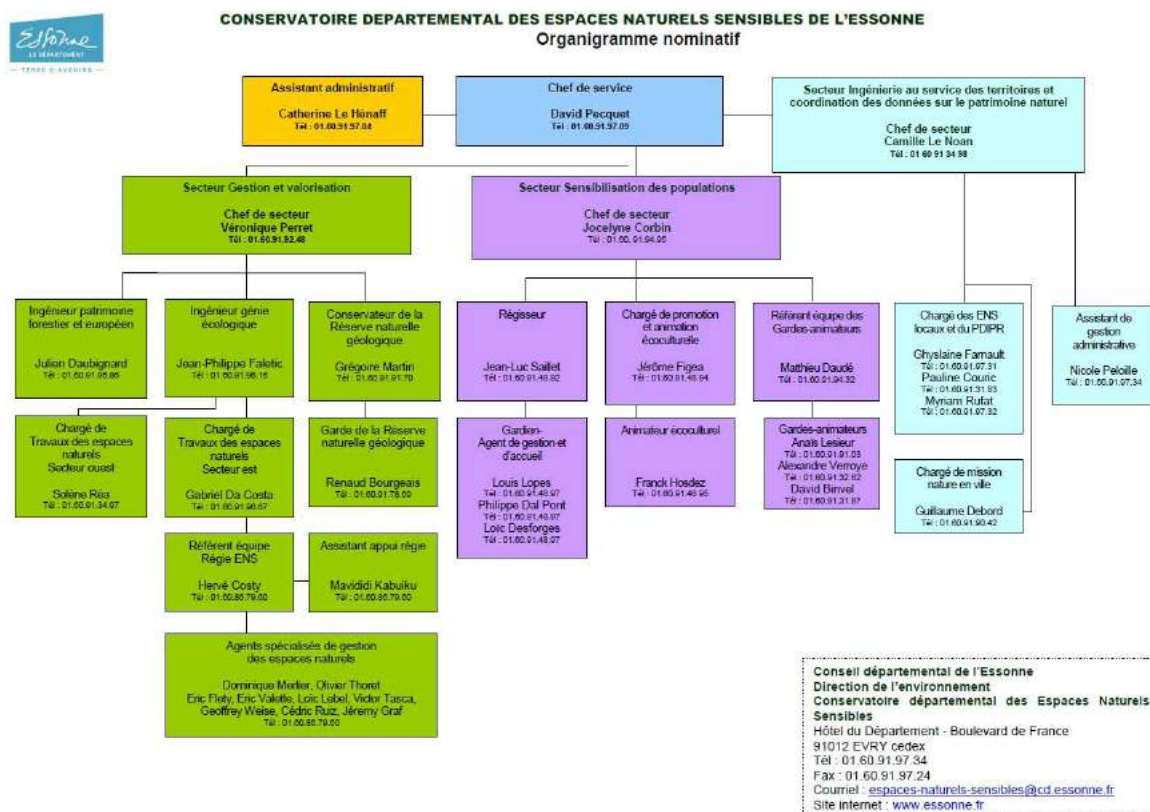
Il est prélevé lors de la construction de bâti, public ou privé, ou lors d'un agrandissement. Son taux est **fixé à 2,5 %** en Essonne depuis janvier 2016. Par ailleurs, une part de cette taxe est affectée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91), à hauteur de **500 000 €** par an.

<b>Bilan des recettes en 2018</b>	
Recettes de la TAENS	14 013 485 €
Participation de l'Etat à la Réserve géologique	116 847 €
Coupes de bois et autres produits forestiers	30 994 €
<b>Total</b>	<b>14 161 327 €</b>

## Les dépenses



# Organigramme du Conservatoire départemental des ENS





# La revue de presse 2018

## Inauguration du Domaine départemental de Montauger



N° 3825  
jeudi 5 au mercredi 11 juillet 2018  
Page 15  
330 mots



LISSES

### Domaine de Montauger : une réouverture très appréciée

*Elus et habitants se sont réunis pour l'inauguration de la Maison de l'environnement.*

Il y a eu une très grande affluence au domaine départemental de Montauger, samedi 30 juin, pour l'inauguration de la Maison départementale de l'environnement et la réouverture du parc. Depuis quatre ans, un important programme de réhabilitation avait été engagé, portant sur la rénovation thermique et patrimoniale du château, la requalification des espaces verts et naturels. De nombreux élus étaient ainsi présents : Thierry Lafon, maire de Lisses, Jean Hartz, maire de Bondoufle, Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy, Karl Dirat, maire de Villabé, Gérard Rassier, maire d'Echarcon et François Durovray, président du Conseil départe-

mental de l'Essonne. « J'espère que vous apprécierez ce nouvel espace magnifique où vous pourrez admirer la restauration exemplaire de ce bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est avant tout un lieu que nous souhaitons protéger, dédié à la biodiversité, où vous pourrez trouver 40 espèces d'arbres, 200 espèces d'arbres fruitiers, de la vigne, des postes d'observation pour découvrir la grande diversité de la faune. La maison de l'environnement est un lieu que vous devez vous approprier, vous tous, avec des espaces d'expositions, des ateliers qui vous seront proposés, avant tout aux jeunes, aux écoles du département pour favoriser cette éducation à l'environnement, l'apprentissage et le rapport à la nature », a déclaré ce der-

nier. A la fin des discours officiels, de nombreuses animations ont été proposées avec notamment un feu de la Saint-Jean et un spectacle "Féeries pyromaniées". ■



François Durovray, président du Conseil départemental, dévoile la plaque inaugurale de la Maison de l'environnement aux côtés des maires locaux.

par R. D.



## Après quatre ans de travaux, le domaine de Montauger se dévoile

Fermés depuis 2013, le parc et le château rouvrent aujourd'hui au public. Ils accueillent en plus une maison de l'environnement.

**L**isses - Villabé

Par Sébastien Morelli

Il reste encore quelques petits travaux à terminer et les dalles du parking ne sont pas encore sèches. Le domaine de Montauger rouvre complètement ses portes au public aujourd'hui, après quatre ans de travaux. Une rénovation à 6 M€ pour ce domaine de 15 ha, propriété du département, à cheval sur les communes de Lisses et Villabé. Le site est entièrement dédié au patrimoine naturel et paysager de l'Essonne, avec son vaste parc et le château qui abrite désormais la Maison départementale de l'environnement.

Pour les lève-tôt, une première visite guidée démarre à 9 h 30, suivie d'une deuxième à 14 heures. Il suffit de se présenter. Une balade de deux heures afin de découvrir l'histoire du château du XVIII<sup>e</sup> siècle, la diversité biologique du parc avec ses vergers, prairies, marais... A partir de 10 heures, et jusqu'à 17 heures, le

public peut librement accéder au parc et au château.

### de multiples expositions

Plusieurs expositions attendent les visiteurs. Au rez-de-chaussée, Bastien Juif expose ses photos proposant un autre regard sur la nature. Alain Fouray présente ses clichés sur le thème du « Re-cyclage », une manière artistique d'aborder les filières de recyclage des déchets. Ces expositions seront visibles pendant six mois. Pour les amateurs d'ornithologie, deux nouveaux observatoires sont à disposition au cœur de la zone humide.

A 18 heures, le domaine rouvrira ses portes pour accueillir Sylvain Mahuzier qui évoquera ses voyages dans le grand nord, en Islande, en Antarctique et abordera la question du réchauffement climatique. L'entrée est libre mais dans la limite de la centaine de places disponible.

Pour se garer, le parking n'étant pas encore ouvert, il n'y a que quelques emplacements, prévient Jérôme Figea chargé de la promotion et de l'animation. Sinon, les visiteurs peuvent stationner à la gare de Menecy, à dix minutes à pied. ■



Le site s'étend sur 15 ha avec un château du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a été réhabilité.

Domaine de Montauger, D 153, côte de Montauger à Lisses. Parc, du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 heures. Maison de l'environnement, les mercredis, samedis et dimanches de 10 heures à 17 heures. Fermeture du 25 décembre au 9 janvier. Rens. au 01.60.91.48.90.



## Quelques opérations Essonne verte – Essonne propre

Jeudi 5 avril 2018 - 9

### ENVIRONNEMENT

## Essonne verte-Essonne propre

La 23<sup>e</sup> édition d'Essonne verte-Essonne propre (EVEP) a débuté depuis le samedi 24 mars.



En partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, le Conseil départemental de l'Essonne propose jusqu'au mois de juin de nombreuses animations sur tout le territoire, autour d'un objectif principal : sensibiliser le grand public et les scolaires à la protection de l'environnement et au cadre de vie.

« Cette manifestation vise à développer le sens de l'écocitoyenneté chez les Essonnais en les associant directement à des actions concrètes sur le terrain. Il s'agit de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux par des actions éducatives et des opérations de valorisation des milieux naturels : chantiers de bénévoles, sorties nature, ateliers, expositions, salons... », rappelle François Durovray, président du Conseil départemental. En 2017, plus de 100 tonnes de déchets ont été collectées par de nombreuses structures (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires...) et de nombreux bénévoles !

« Outre leur rôle de coordination de l'opération, les services du Département se mobilisent pour vous proposer des animations originales, à la découverte des richesses naturelles et paysagères de notre beau territoire », précise Brigitte Vermillet, vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement. Dimanche 17 juin à Méréville et à Abbéville-la-Rivière, l'opération "EVEP" se terminera avec l'inauguration du 12<sup>e</sup> itinéraire départemental de randonnée en hautes vallées de la Juine et de l'Éclimont. Retrouvez les actions programmées dans votre commune dans les pages Loisirs et le programme complet de l'édition 2017 sur [carteevep.essonne.fr](http://carteevep.essonne.fr)

Extrait de l'article paru dans « Républicain » en février 2018

## Une action concrète pour la nature



**Un chantier nature aura lieu le samedi 10 mars prochain dans les parcs.**

En partenariat avec la mairie, Les CPN/LPO Val d'Orge vous invitent au 9<sup>e</sup> chantier nature le samedi 10 mars de 10h à 17h. Depuis octobre 2012, les parcs du Moulin et du Chapitre sont refuges LPO, la faune et la flore y sont protégées grâce à l'aménagement de refuges à petites faunes, l'installation de différents nichoirs, des parcelles restées naturelles, des tonies logiquement respectueuses des saisons. Autres actions menées, le bannissement des produits phytosanitaires, la limitation des plantes invasives et notamment la Renouée du Japon, plante très difficile à éradiquer, la mise en place de parterres de plantes sauvages et mellifères pour les abeilles et insectes pollinisateurs...

« Notre association propose tous les ans des chantiers d'aménagement, d'entretien et de découverte, avec une très bonne ambiance et très utiles pour protéger concrètement et développer la biodiversité locale », indique Philippe Pérou de l'association CPN/LPO Val d'Orge. Le rendez-vous est donné à 10h au parking de la gare de Breuillet-Village. Au programme de la journée dans le parc du Moulin : installation de 5 nichoirs à mésanges, rouge queue... entretien des parterres de fleurs mellifères avec les jeunes du CME, aménagement d'abris à petites faunes avec les plus jeunes dans le parc, nettoyage de la rivière et du ru dans le parc. Dans le bois de la Boissière : débroussaillage d'une clairière dans le bois afin de favoriser la pousse de plantes variées et ainsi développer la biodiversité. Les participants peuvent apporter leurs cisailles, sécateurs, serpes... et tout matériel qui pourrait être utile. Inscriptions recommandées.

RTV.  
• Renseignements CPN/LPO Val d'Orge [cpnvaldorge@free.fr](mailto:cpnvaldorge@free.fr) ou 01.64.58.40.15 ou en mairie de Breuillet au 01.69.94.60.22.

Extrait de l'article paru dans « Républicain » en mars 2018



# Un beau nettoyage de printemps

Opération Essonne Verte, Essonne Propre ce samedi 7 avril sur la commune.

Suivant le Conseil départemental dans ses efforts d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement, Cheptainville n'a pas manqué, cette année encore, de participer à l'opération "Essonne Verte, Essonne Propre".

## Une baignoire dans le bois

Au total, ce ne sont pas moins de 102 tonnes de déchets qui ont été collectés l'an dernier par les communes participantes. Plus modestement, ce samedi 7 avril, c'était au tour des Cheptainvillois de se mobiliser avec gants et sacs fournis



Les volontaires ont inspecté les recoins du village.

par le Conseil départemental. Ils étaient une bonne vingtaine, de tous âges, à se retrouver de bon matin devant le gymnase pour se partager les circuits de ramassage prévus par la mairie. Les plus âgés le long des routes et des rues, les plus jeunes dans les sentiers et les bois. Comme

d'habitude, malheureusement, les sacs se sont vite remplis à cause de l'incivilité de certains. Comme nous le confiaient avec humour les jeunes en sortant du bois. « On a déjà des gros déchets mais on a quand même pas pu ramasser la baignoire qui traînait au fond ! » ■ R.C.

Ce vendredi 9 mars, ce sont les CM2 qui ont participé aux animations proposées par MCY.

L'école Camille-Magné a vécu cinq jours de sensibilisation au handicap.

Pour la septième année consécutive, l'association MCY (Mixhandi-Capsurlavie) a sensibilisé les enfants de la commune sur la question du handicap. Cette année, les

animations étaient centrées sur le handicap visuel. « Nous avons créé des étapes pour que chaque enfant, du CP au CM2, aborde toutes les facettes du handicap », explique Jacques Schoetter, de l'association. Et avec trois objectifs précis : sensibiliser, éveiller et pousser les filles à rejoindre les filières scientifiques. « Première étape

à l'école Camille Magné du lundi 5 au vendredi 9 mars. Entouré de chercheurs de Polytechnique et de Stéphane Lesueur, aveugle et membre du club de roller de Breuillet-Breux (ROBB), Jacques Schoetter a animé un atelier sur l'écriture en Braille, avec une machine à écrire spécifique. Avant que les enfants découvrent une mysté-

rieuse tête artificielle. Les yeux fermés et casqués, ils ont tenté de reconnaître d'où venaient différents sons autour de la tête, comme si c'était la leur. Et ainsi tenter de comprendre comment les déficients visuels développent une ouïe proche de la perfection. ■ M.C.

• L'école Part-Sud accueillera les mêmes exercices à compter du lundi 19 mars.

## Dame Nature reprend ses droits

Une journée pour l'environnement dans le parc du Moulin des Muses.

Préserver la nature, une nécessité ? A Breuillet, à l'évidence, la question ne se pose pas quand on voit le nombre de personnes venues rejoindre ce samedi 10 mars le président de CPN et de la Ligue Pour les Oiseaux (LPO) du Val d'Orge, Philippe Pérou. C'est ainsi que, munis des indispensables bottes pour cheminer dans la prairie du Moulin des Muses, 18 jeunes du CME et leur encadrant Hervé Nouan ont œuvré, accompa-



Un nettoyage essentiel pour l'éco-système.

gnés de Bernard Sprotti, maire, de quatre élus et de 21 bénévoles. Ils ont ramassé de nom-

breuses branches dans la rivière et dans le parc puis ont créé des abris pour la petite faune.

Six nichoirs avaient déjà été posés dans le Parc du Moulin, principalement pour les passe-reaux. En effet la petite faune n'attend que des abris dans ce parc où la municipalité favorise les éco-systèmes. Hérissons, écurculs ou encore lézards y trouveront refuge. Les adultes ont débroussaillé la clairière dans le bois de la Boissière afin de développer une autre végétation que les ronces. Surprise pour nos écologistes : les premiers pontes de batraciens dans la mare, ainsi que les premiers papillons qui annoncent le printemps. ■ J.-P.L.



## Les berges de l'Essonne ciblées par un nettoyage



Quatre grands sacs ont été remplis pendant l'après-midi.

Ce samedi 26 mai, quelques habitants ont parcouru le chemin des marais pour nettoyer les berges de l'Essonne dans le cadre de l'opération Essonne Verte Essonne Propre. Mégots, flacons, emballages alimentaires et bidon de 5 litres d'huile de vidange ont été ramassés, tandis qu'une baignoire ou encore du mobilier ont été aperçus dans la végétation. Un après-midi tristement bien rempli mais efficace.

Extrait de l'article paru dans « Républicain » en mai 2018

## FLEURY-MÉROGIS

### Ils ont nettoyé le bois des Joncs-Marins

Une trentaine d'habitants a participé à l'opération le samedi 7 avril.

carcasses de scooters et même des déchets déposés par des entreprises du bâtiment qui ne respectent pas les normes. En principe, on récolte quatre à cinq tonnes par opération », explique Didier Rajobson, adjoint en charge de la vie associative et du développement durable. Les habitants avaient répondu présent, à l'image de Fabrice du club de VTT : « Je viens dans ce bois avec le club ou pour courir et ce nettoyage répond à un vrai besoin ». « C'est bien pour la ville et pour l'environnement, mais on aimerait que les gens se mobilisent un peu plus. La propreté des espaces publics s'est l'affaire de tous », ont confié Catherine et Marie-Jo.

■ Denis Reynaud



L'équipement de nettoyage a été fourni aux participants.

Extrait de l'article paru dans « Républicain » en avril 2018

## L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

### Les bénévoles ont nettoyé les berges de Seine



Athis-Mons, hier matin. Les membres de l'association OSE ont retiré plus de 5 tonnes de déchets de la Seine et de ses abords.

#### ATHIS-MONS

**GRÂCE À TOUS**, le quai de l'industrie à Athis-Mons, est plus propre. Hier, de 9 heures à midi, une douzaine de bénévoles de l'association Organe de sauvetage écologique (OSE) ont raflé les bords de Seine, traquant le moindre déchet. Pour leur prêter main-forte, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) avait envoyé un bateau de 37 t avec grue et bennes. Ils ont collecté plus de 5 t de déchets.

« On aurait pu être plus nombreux si la mairie d'Athis daignait communiquer sur nos opérations, à défaut de la subvention promise que nous n'avons jamais vue, regrette Edouard Feinstein, président de l'association. Cette année, si on s'en sort, c'est grâce au conseil départemental qui nous a attribué 1 000 €, et grâce à la fondation de la RATP qui nous a versé 5 000 € ».

Parmi les bénévoles, certains font partie de l'association depuis dix ans, comme Christophe, qui habite les Yvelines. Il y a même rencontré sa femme. « sur un tas d'ordures », sourit-il. Même s'il constate que les choses ne s'arrangent pas, « Je ne baisserai jamais les bras ! » s'exclame-t-il.

Marin Petre vit dans un camp rom à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Il est venu donner un coup de main avec son fils, « pour la propreté, c'est important. » Fabien, 45 ans en est à sa 38<sup>e</sup> opération en quatre ans. Il y a une super ambiance et ça fait plaisir d'apporter quelque chose à la planète. »

Alicia habite Athis-Mons et vient pour la troisième fois, pour « montrer le bon exemple à [sa] fille et lui laisser un bel environnement, être utile dans notre petite vie confortable. » Michèle, à la retraite, vient pour la deuxième fois : « Moi, je fais mon quartier tous les jours, rue Edouard-Vaillant à Athis, avec Jacqueline. Pour qu'il soit plus propre et encourager la mairie à le nettoyer. »

■ **SÉBASTIEN HENNEL**

Renseignements : edouard.feinstein@seine.fr ou 0633.83.9471.

Extrait de l'article paru dans « le Parisien » en juin 2018

# Revue de presse de la Réserve géologique



**Le Parisien**

## Palaiseau : l'ancienne carrière de la Troche enfin mise en lumière

Par Frédéric-François G. Dier | Essonne | Gérard Menuzzi | 09 août 2018, 14h46



Niché dans le parc Eugène-Chanlon, ce site géologique majeur en Essonne a été exploité dès le XVIII<sup>e</sup> siècle pour la production de pavés utilisés notamment à Paris. Des travaux le mettent en valeur aujourd'hui.

La chaussée goudronnée de la rue de Corbeville à peine quittée, quelques pas sous le touffu des arbres suffisent pour rejoindre cette barre rocheuse haute de 5 m et large de près de 150, enfin mise en valeur. Nichée au cœur du parc Eugène-Chanlon, à Palaiseau, inventoriée en 2007 comme géosite d'intérêt régional, l'ancienne carrière de la Troche fait l'objet de travaux de réhabilitation et de préservation du patrimoine naturel depuis la mi-juin qui seront bientôt terminés.

**LIRE AUSSI** > Fontainebleau : les usagers de la forêt planchent sur l'image du massif

Palaiseau, mercredi 8 août 2018. La structure de rénovation et de mise en valeur ont été marquées au début de cette ancienne carrière de grès, présentée ici par Frédéric-François G. Dier, porte-parole de la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne. L'RF/Gérard Menuzzi

Extrait de l'article paru dans « Le Parisien » en août 2018



**Palaiseau mag'**

LE SON DOLBY ATMOS ARRIVE AU CINÉMA!

UNE ÉCONOMIQUE LE COMMERCE LOCAL A SON APPLI

Numéro 229 | octobre 2018



**T'as vu ta Troche ?**

À l'occasion de la Journée du patrimoine géologique de l'Essonne, le Département et la Ville conviendront les Palaiseaux à l'inauguration d'un balai géologique à Palaiseau, puis à la découverte des nouveaux aménagements de la carrière de la Troche. Rendez-vous le 15 octobre !

Une balade géologique, pourquoi faire ? Proposée par le Muséum national d'Histoire naturelle et la Département de l'Essonne, articulée avec le conservatoire départemental de la biodiversité, la balade géologique vous permettra de découvrir le site des carrières de la Troche et de parcourir les sites. Vous serez ainsi à la hauteur des enjeux de gestion culturelle et patrimoniale de la Troche. Réservez votre place sur le site internet de la Troche. Site internet de la Troche : [www.museum-np.fr](http://www.museum-np.fr)

Le 15 octobre, il y aura aussi une grande conférence géologique à Palaiseau, à la bibliothèque de la Troche. À 14h, il y aura aussi un atelier de géologie pour les enfants de la Troche. À 16h, il y aura un atelier de géologie pour les adultes de la Troche. À 18h, il y aura un atelier de géologie pour les adultes de la Troche.

**DEMANDEZ LE LIVRET**

Un livret intitulé "Patrimoine géologique de l'Essonne" est en vente à la bibliothèque de la Troche. Il est disponible gratuitement sur le site internet de la Troche. Le livret est disponible en français et en anglais.

**AU PROGRAMME**

**SAMEDI 15 OCTOBRE**

- 9h30 : Rencontre avec les habitants de la Troche
- 10h : Départ de la balade géologique
- 11h : Inauguration officielle de la réserve géologique de la Troche
- 14h : Visite du site géologique de la Troche
- 16h : Atelier de géologie pour les enfants
- 18h : Atelier de géologie pour les adultes

**Prix d'entrée**

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. 5€ pour les adultes. 10€ pour les familles. Les places sont limitées. Réservez votre place sur le site internet de la Troche.



**L'actu du canton d'Étampes**

NUMÉRO SPÉCIAL CANTON 2 fois/an

Essonne l'actualité de notre département

**Pierres précieuses**

MAREVILLE. Si les pierres précieuses ne sont pas des choses à collectionner, elles sont utiles. La commune de Mareville propose de faire connaître aux habitants les pierres précieuses de son territoire, quand il est possible de les retrouver. Ce site géologique remarquable a récemment été inventorié par la DREAL Essonne.

Extrait de l'article paru dans Palaiseau mag' en octobre 2018

Couverture de l'actu du Canton d'Étampes





**Conception et coordination :**

**Camille Le Noan**

**Contribution :**

David Binvel, Marie-Claude Bonin-Rabelle, Renaud Bourgeois, Jocelyne Corbin, Pauline Couric, Gabriel Da Costa, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Guillaume Debord, Anaïs Degremont, Jean-Philippe Falétic, Jérôme Figea, Ghyslaine Farnault, Geneviève Hardouin, Sylvie Lenormand, Louise Lézy-Bruno, Grégoire Martin, Myriam Page, David Pecquet, Véronique Perret, Solène Réa, Myriam Rufat, Stéphanie Ruel, Jean-Luc Saillet

**Cartographie :**

Pauline Couric, Ghyslaine Farnault, Camille Le Noan, Sylvie Lenormand, Myriam Rufat

**Crédits photographiques :**

Lionel Antoni, Catherine Chevallier, Julien Daubignard, Educanature (P. Schmidt, Y. Clemenson, A. Chaigneau, G. Guillot), Jérôme Figea, David Pecquet, Myriam Rufat, Nicolas Van Ingen, CENS/CD91

**Contact :**

Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles

- 01-60-91-34-98
- [Espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr](mailto:Espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr)
- Facebook : @Montauger
- Applications smartphone téléchargeables sur les Play Store et App Store :
  - Pour randonner : « Balades en Essonne »
  - Pour signaler des incidents : « Veille nature 91 »





— TERRE D'AVENIRS —

**Département de l'Essonne**  
Direction de l'environnement  
Conservatoire des Espaces naturels sensibles

Boulevard de France  
Éury-Courcouronnes  
91012 Éury cedex



Imprimerie CD91 - Septembre 2019 - DENV 9520 -